

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

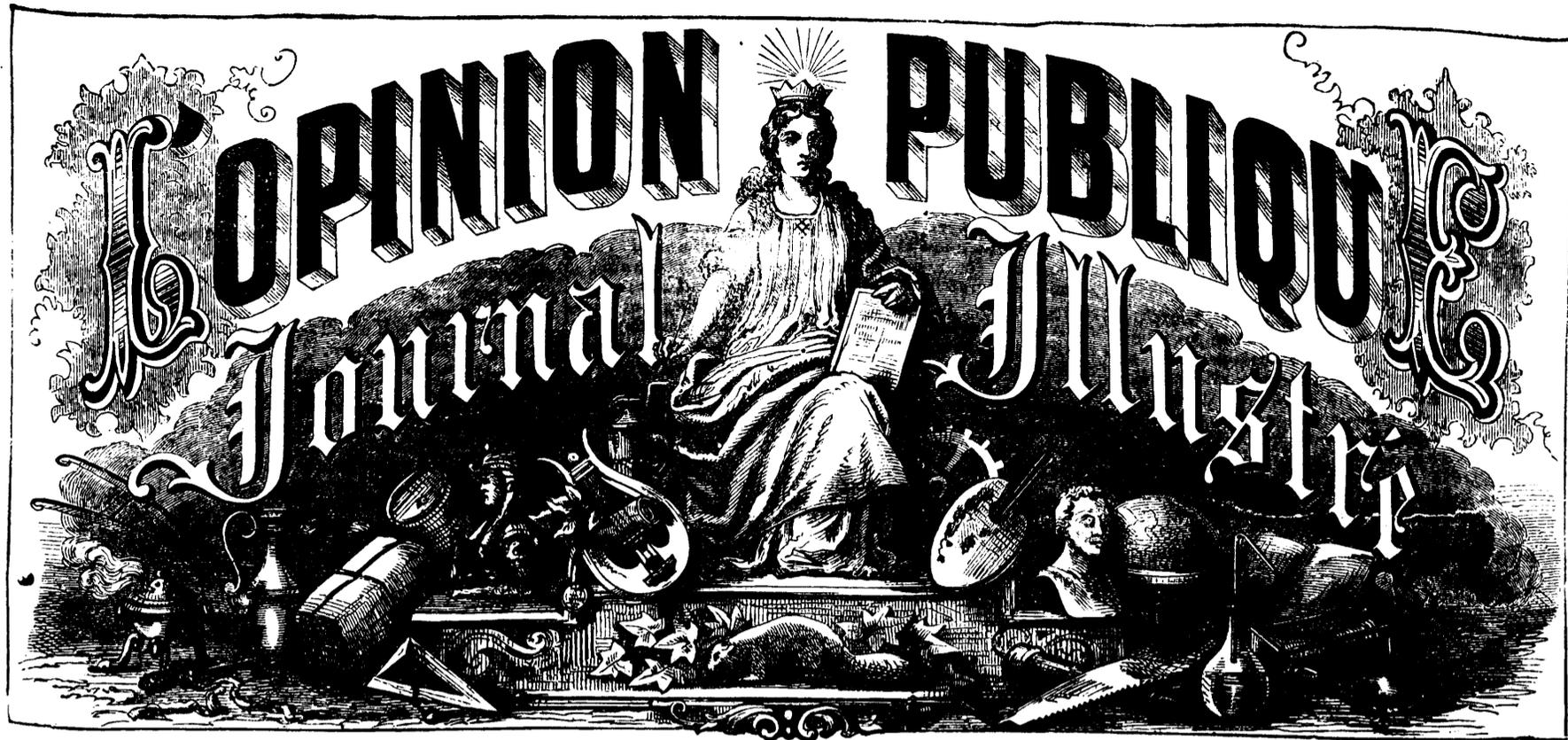
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL IV No. 35.

MONTREAL, JEUDI, 14 AOUT, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$5.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE.

Metz, juillet 1873.

M. le Rédacteur,

Je suis en pleine campagne et en pleine campagne bretonne; ce qui n'est pas peu dire.

J'entends de ma fenêtre ouverte à la brise du matin le chant d'une myriade d'oiseaux perchés sur les massifs verts du parterre faisant assaut entre eux de roulades joyeuses et brillantes.

Je vois d'innombrables troupeaux de vaches et de moutons paissant paresseusement l'herbe tendre des prairies nouvellement fauchées et derrière un immense rideau de peupliers plantés le long de la ligne du chemin de fer de Tours à Nantes, la Loire, si capricieuse et si terrible à l'époque des grandes crues de l'automne et du printemps, qui serpente maintenant paisiblement, se frayant un passage difficile à travers les grandes grèves et les îles verdoyantes et fertiles qui en obstruent le cours.

Tout ici respire la tranquillité la plus absolue. Le paysan qui se rend au champ avec ses gros sabots de bois aux pieds et son bonnet de coton ou son chapeau de grosse paille tressée sur la tête semble être lui-même imprégné de cette calme et douce quiétude qui enveloppe toute cette riche et belle nature.

La Bretagne (l'Armorique des anciens) était divisée autrefois en deux parties bien distinctes et forme aujourd'hui les départements du Finistère, des côtes du Nord, du Morbihan, de l'Ille et Vilaine et de la Loire-Inférieure.

La Basse-Bretagne dont Brest était la capitale comprenant maintenant le Finistère et partie des départements du Morbihan et des côtes du Nord, patrie des bretons bretonnants, où la longue chevelure rouge tombant jusqu'au milieu du dos est demeurée l'apanage des coqs de village et où se livrent encore les jours de foire et de fêtes paroissiales ces luttes homériques à coups de têtes enjolivées de jolis coups de gourdins au moyen desquels les jeunes villageois essaient la solidité des crânes des gens de la paroisse voisine.

La Haute-Bretagne qui avait Rennes pour capitale, représentée aujourd'hui par les départements d'Ille et Vilaine et de la Loire-Inférieure a, au contraire, des habitants un peu moins primitifs et qui se sont un peu civilisés au contact de ceux des provinces avoisinantes.

Le département de la Loire-Inférieure surtout est sans contredit et à tous les points de vue, un des plus remarquables de France et on le sait, la vallée de la Loire qui le traverse dans toute son étendue est d'une fertilité incomparable.

En Bretagne et en Vendée, deux provinces qui ont entre elles tant de rapport et tant de points de ressemblance, on ne rencontre point de ces plaines dénudées, dans lesquelles l'œil attristé du touriste ne peut point découvrir la moindre petite oasis verte sur laquelle il puisse reposer sa vue, que l'on remarque dans plusieurs provinces de France et qui paraissent si monotones dans plusieurs contrées complètement déboisées du Canada.

Ici, partout la plus riante perspective. Les champs, dont l'étendue varie habituellement entre trois et quatre arpents de superficie sont entourés de haies au milieu desquelles sont plantés à distance très rapprochées des arbres que l'on arrache périodiquement quand ils ont atteint la grosseur convenable et que l'on remplace immédiatement ensuite. Avec un système de rotation ainsi établi, le prix du bois de chauffage ne dépasse jamais habituellement dans ces contrées, quatre ou cinq piastres la corde.

Après avoir parlé de la Bretagne, parlons maintenant des gens qui l'habitent. Les Bretons sont sobres, laborieux, vigoureusement constitués, et cachent sous une apparence de bonhomie naïve un esprit droit, un sens pratique et une intelligence des affaires, qu'on est toujours surpris de rencontrer chez ces paysans dénués de toute espèce d'instruction.

Ici le scepticisme religieux qui a envahi les campagnes avoisinant les grandes villes et dont on retrouve des traces dans les paroisses les plus reculées de certaines parties de la France, n'a fait que peu de ravages et à l'exception de ce qui se passe dans ces localités, l'homme qui ne va pas à la messe le dimanche est une exception et est presque montré au doigt dans le pays.

Les convictions politiques y sont presque aussi accentuées que les principes religieux. D'instinct, sans bien définir les motifs qui les feraient agir, ces fils de chouans qui jadis, un chapelet d'une main et une faux de l'autre s'élançaient héroïquement au milieu des phalanges républicaines à la suite des Cathelineau et des Charette et qui sans sourciller, à genoux, affrontaient la mitraille des armées bleues, acclamaient aujourd'hui, avec enthousiasme l'avancement au trône de l'héritier légitime des rois avec lesquels leurs pères ont si peu marchandé le prix de leur sang.

C'est de la Bretagne, le berceau de la plupart de nos familles canadiennes-françaises, que je voudrais voir couler le courant d'immigration sain et vigoureux qui serait appelé à combler le vide fait tous les jours par le départ de nos compatriotes pour les Etats-Unis. Ce sont ces rudes pionniers, aussi forts et énergiques au physique qu'au moral, que je voudrais voir opposer à l'élément étranger envahissant, qui tend tous les jours à nous engloutir.

Malheureusement, avec notre système d'immigration, tel qu'organisé en France, si je dois m'en rapporter aux explications qui m'ont été données par M. Bossange, il est complètement impossible à ce monsieur qui met le plus grand zèle et déploie toute l'activité nécessaire pour attirer l'immigration française en Canada, de la contrôler d'une manière efficace.

J'avais souvent entendu accuser cet ami désintéressé des Canadiens-Français, à Paris, du peu de soins qu'il mettait dans le choix des sujets qu'il nous expédie au Canada. J'étais sous l'impression, comme presque tout le monde, que M. Bossange avait des pouvoirs discrétionnaires assez étendus pour lui permettre de se rendre efficacement utile dans l'œuvre de la colonisation si importante pour nous, au point de vue national. Mais il paraîtrait au contraire, que les attributions de ce monsieur, en ce qui concerne ce département sont excessivement restreintes et ne diffèrent en rien, de celles données à tous les agents des différentes lignes transatlantiques et, qu'en aucun cas, le gouvernement canadien ne lui a laissé la faculté d'aider à l'émigration d'un bon sujet en lui faisant la moindre déduction sur le prix de son passage.

Comme M. Bossange me l'a fort bien fait comprendre, s'il lui prenait la fantaisie de refuser des billets aux personnes qui sont décidées à prendre passage pour le Canada sur les steamers dont il représente les intérêts, il est évident que ces gens s'adresseraient immédiatement aux agents des autres lignes transatlantiques, qui sont d'autant plus faciles qu'ils sont plus nombreux, et que l'émigration canadienne ne gagnerait absolument rien à cette perte nette qu'il ferait subir à la compagnie dont il est le représentant à Paris.

Il n'y a que quelques mois, les propriétaires d'une exploitation minière de la Nouvelle-Ecosse avaient chargé M. Bossange de lui envoyer à ses frais, un certain nombre d'ouvriers. Eh bien, en quelques jours quatre-vingts ou cent mineurs d'élite étaient expédiés à cette compagnie, pour un montant relativement minime et insignifiant, dans tous les cas, comparé avec les sommes assez considérables que nos parlements allouent chaque année pour les fins de l'émigration étrangère.

Sans vous en rapporter plus long de la conversation que j'ai eue avec M. Bossange à ce sujet, je crois cependant vous en avoir dit assez pour vous faire comprendre que, pour ma part, j'exonère complètement ce Monsieur du blâme qu'on lui jette généralement quand il nous arrive au Canada un émigrant français qui laisserait à désirer sous quelques rapports.

Si M. Bossange ne fait pas plus pour nous, c'est que, croyez-le bien, on ne lui donne pas la possibilité d'en faire davantage.

Par le temps qui court, on n'entend plus parler que de pèlerinages et on ne voit plus que des pèlerins.

La Salette revient à la mode; Lourdes est toujours encombrée de visiteurs; mais Paray le Monial semble cependant être le plus en vogue.

Sur quelques lignes que vous voyagiez, votre compartiment est toujours rempli de pèlerins qui vont ou qui reviennent.

Partout on construit des églises nouvelles ou on en répare d'anciennes croulant de vieillesse.

A Paris, l'archevêque vient d'obtenir droit d'expropriation pour la construction d'une église splendide qui s'élèvera bientôt en plein quartier communal au beau milieu des Buttes-Montmartre.

Nantes élève aussi un temple magnifique en l'honneur de St. Rogation et Donatien, patron de cette ville, pour les remercier d'avoir intercédé auprès de Dieu qui lui a épargné l'invasion prussienne.

Poitiers si riche déjà en monuments remarquable, élevés à la gloire de Dieu, reconstruit en partie sa vieille église de St. Hilaire, morceau d'architecture inappréciable qui date du XIème siècle et dont la partie basse de la nef avait été détruite par un incendie, il y a quelques années. On m'a dit que l'ex-empereur Napoléon III avait donné 90,000 francs sur sa cassette particulière pour aider à cette reconstruction.

A Tours, on attend que la somme de vingt-deux millions soit complétée par les fidèles, de ce diocèse, pour réédifier dans son style primitif, la vieille église de St. Martin dont les deux tours seulement sont restées debout, défiant par leur solidité les siècles à venir comme elles ont défié les siècles passés.

Votre etc.

PAUL DE CAZES.

CAUSERIE PARISIENNE.

Si le Français n'est pas, de tous les peuples, le plus savant, il est, à coup sûr, le plus curieux, le plus impressionnable, le plus disposé à se livrer, sous l'influence, bonne ou mauvaise, d'un volume, ou d'un journal. Sa fière indépendance souffrirait, de se laisser aller à la parole d'un homme. Dans une lecture silencieuse, au contraire, il se donne l'air d'instruire une cause, de se former lui-même une conviction, d'arriver, à ses frais, à une conclusion pratique, qu'il ne fait, en somme, que s'approprier.

Cette opinion d'emprunt, il la défendra bientôt comme sienne, et, s'il ne peut arriver à l'inculquer à d'autres, elle aura toujours la plus grande influence sur son avenir personnel.

Ce n'est pas dans le pupitre d'un élève de Seconde ou de Rhétorique, qu'il faut chercher ces livres décisifs. Ce ne sont pas, comme on a failli le croire un instant, les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, qui le captivent et l'absorbent au point d'influer sur son avenir.....

Ce sont bien plutôt ces lectures, que j'appellerais facultatives: alors que l'élève a quitté les bancs et que livré à lui-même et maître de ses loisirs, il choisit son journal, sa revue, son auteur favori: alors que la vie intellectuelle prend sa pente, et qu'on cherche dans un moment de silence et de solitude, d'abord ce qui peut distraire, ensuite ce qui doit instruire et éclairer.

Oui, c'est de cette première fréquentation littéraire, de ces premières lectures libres, que nous voyons sortir un homme, un caractère, une famille, et, pour peu qu'on veuille étendre le cadre, une situation politique et l'avenir d'une nation.

Il est donc extrêmement intéressant de se rendre compte des lectures de la jeunesse, de connaître ses confidents, de savoir à qui elle donne son attention, dans ces trop rares instants, où la conversation tombe, où les affaires et les plaisirs bruyants font relâche, où la compagnie s'en va.

Suivez cet étudiant au sortir du cours. Observez le, au moment où ayant échangé la dernière poignée de main avec le dernier camarade, il s'enfonce dans une avenue, et tire son journal.

C'est avec cet interlocuteur, bon ou mauvais, qu'il va se rendre compte de la journée politique, littéraire, scientifique. Voici l'heure où il va se faire une opinion, sur les événements les plus graves et par suite, sur ses propres devoirs.

Disons-le tout de suite. Si la jeunesse des cours publics lit beaucoup les mauvaises feuilles, elle est moins susceptible que nos honnêtes bourgeois de province, de s'en laisser influencer. Sceptique et légère, elle ne veut que rire quelques minutes avec le *Figaro*, se divertir au récit de quelque scandale épicié ou de quelque procès célèbre, voir la dernière caricature politique, apprendre le résultat des dernières courses, et choisir son théâtre pour la soirée du lendemain.

Autant en emporte le vent.

Ce qui reste, c'est malheureusement, cette frivolité railleuse, ce caractère frondeur, qui rend l'étudiant détestable, toutes les fois qu'il n'est pas dangereux : c'est ce ton révolutionnaire, cette cranerie d'opposition, qui vont faire de cet adolescent, d'abord un mauvais électeur politique, puis, peut-être, un mauvais soldat.

Mais il faut ajouter alors, qu'il lit en plus la *République Française* de Gambetta, ou le *Rappel* de MM. Hugo, ou les creuses déclamations du *Corsaire*. Les auteurs sont, en Economie Sociale, Proudhon; en Histoire, Michelet; en Philosophie religieuse, Renan; en Physiologie, Littré; en Musique, Offenbach; en Critique littéraire, Sainte-Beuve. Les théâtres préférés sont ceux des Boulevards, et ses pièces de choix sont les plus agrémentées de nudités de décors et de scandales.

Il y a heureusement, et à Paris même, une autre jeunesse : celle qui trouve les bons journaux dans les cercles catholiques et qui s'occupe des patronages et de l'œuvre de St. Vincent-de-Paul : celle qui lit Ozonam et qui est assidue aux conférences de Notre-Dame.

Dans le nombre, des groupes se forment, en raison des préférences artistiques, scientifiques ou littéraires. On a sous la main les bons auteurs; on trouve accès aux musées et aux bibliothèques; on improvise de charmantes soirées, où le talent se révèle, où les aptitudes se dessinent, où la gloire elle-même, vient marquer au front ses élus.

La jeunesse de province, lit autant, peut-être plus que celle de Paris; mais il y a là aussi plus d'isolement, et partant moins d'avantages.

La classe si nombreuse des employés de bureau, ne lit guère que ses journaux. Un certain nombre pourtant, plus jaloux de leurs loisirs s'en prennent à ces ouvrages, singulièrement intéressants que nous appelons : *vulgarisateurs*. Ce sont les Sciences Naturelles, mises à la portée des profanes, illustrées de gravures et émaillées d'expériences faciles à saisir. Ces sortes de livres trouvent beaucoup de jeunes lecteurs, auxquels il faut rendre cette justice, qu'ils en sortent au moins un peu plus sérieux, sinon toujours plus savants.

L'archéologie si en faveur aujourd'hui rencontre aussi quelques fervents adeptes.

D'autres se plaisent aux récits militaires de la dernière guerre, si bien exposés par nos généraux malheureux : aux campagnes du premier Empire, si merveilleusement décrites par M. Thiers. Plusieurs se contentent des campagnes inoffensives de touristes, c'est à dire de leurs récits de voyage. Il font le tour du monde, assis sous leur tonnelle ou sur le pas de leur porte en été, ou les pieds, sur leurs chenets en hiver. Lectures d'un attrait puissant, qui ont le double avantage de dégoûter des romans, et d'initier aux plus fortifiantes émotions de la vie réelle.

Je voudrais bien pouvoir vous dire que les romans sont discrédités parmi nous. Mais je ne puis constater que l'indifférence d'un public blasé et la difficulté devenue plus grande, à cette époque enfiévrée et haletante de s'attarder à d'aussi interminables récits. Les affaires aussi bien que les plaisirs interdisent ces lectures à un bon nombre, surtout quant il s'agit des gros tomes d'Eugène Sue, et des in-quartos d'Alexandre Dumas.

Mais le feuilleton est là, qui empêche le roman de mourir. Dans le feuilleton le roman est servi à petite dose et distillé avec art. Aussi il pénètre partout. Votre concierge le trouve dans sa loge, après son café au lait du matin; l'employé de magasin le rencontre sur ses étoffes, l'ouvrier sur son enclume, le voyageur ennuyé dans son compartiment.

Triste pâture! bien faite pour énerver les tempéraments intellectuels! L'étudiant y compromet son futur examen de Droit ou de Médecine; le militaire y oublie sa théorie, et le pauvre lui-même, y laisse ses habitudes de labeur et de courage, non sans y contracter des goûts pernicieux.

Regardez à cette fenêtre élevée. Derrière ces quelques pots de fleurs, sous la cage, où siffle l'oiseau favori, la jeune ouvrière a laissé tomber son aiguille et l'étoffe a glissé de dessus ses genoux. Pourquoi? Pourquoi n'a-t-elle plus une pensée pour le réséda qui s'entr'ouvre, pour l'oiseau qui gazouille, pour la cloche qui tinte, pour le soleil qui descend? Pourquoi surtout n'a-t-elle plus de souci de cette tâche, si intéressante à finir au double point de vue de ceux qui attendent le salaire et de ceux qui attendent le travail confectionné?

Pourquoi? demandez-le à ce commissionnaire affairé, qui vient de lui jeter, pour un sou, une petite feuille encore humide? L'ouvrière lit son journal, non, son feuilleton. Elle s'oublie, dans la suite de ce récit malsain, qui l'a poursuivie d'étranges préoccupations depuis la veille, qui lui promet de mauvais rêves pour la nuit prochaine et un réveil pénible pour demain matin.

Sans doute, nous avons la censure, la commission de colportage, les avertissements des prêtres, les remontrances des grands parents... Mais que sont toutes ces précautions d'hygiène intellectuelle? que sont-elles contre le feuilleton? Ce qu'est la Quarantaine au choléra, la loi et le gendarme au voleur, la berge du fleuve aux inondations triomphantes. C'est à la jeunesse à se sauver elle-même, en fermant la bouche au poison : sans quoi elle fait à son esprit, le sort des suppliciés antiques : elle s'attache à un cadavre, et se laisse gouverner avec lui.

JEAN DESVILLES.

COMMENT LES ROIS DOIVENT SALUER ET COMMENT ON DOIT LES SALUER.

On lit dans une chronique intéressante du *Monde Illustré* :

Le *Temps*, un journal doctrinaire et franchement républicain, a adressé à la population parisienne une mercuriale bien sentie et en excellents termes.

Il paraîtrait que quelques individus oublient de saluer le shah ou affectent de garder leur chapeau quand il passe. Le *Temps* les réprimande, et il a raison; mais il y a pourtant une petite distinction à faire. Il ne s'agit pas de toujours gronder, il est bon de rappeler les bonnes règles d'éducation.

Il est des usages que les révolutions mettent à néant; il est bon de les exhumer quand ils deviennent nécessaires.

L'usage donc exige qu'on salue un roi ou un prince étranger. Ce roi ou ce prince représentant un peuple, nul ne peut être dispensé d'accomplir ce devoir. Mais il est bien entendu que ce salut ne devient un devoir que lorsque le souverain fait œuvre de représentation nationale.

Le shah passant une revue à Longchamp, c'est la Perse faisant commerce d'amitié avec la France.

Le shah aux Invalides, c'est l'Orient qui s'incline devant les vieux débris des gloires de l'Occident.

Le shah au Diorama ou au Cirque, c'est un monsieur qui se promène.

Ne pas saluer le shah à Longchamp ou aux Invalides, c'est un manque de déférence, un manque de courtoisie; le saluer au Diorama, c'est un manque de savoir-vivre.

Du temps où il y avait des rois en France, tout le monde savait cela.

La voiture du prince passait au grand galop, les stores fermés, les glaces couvertes de buée, on saluait, bien qu'on ne vit personne. Mais le roi était-il dans son jardin des Tuileries ou dans son parc de Versailles, avec son fils ou quelque'un de sa maison, vêtu d'un costume ordinaire, on s'éloignait de quelques pas pour ne le point troubler en sa promenade; mais on ne le saluait pas.

On ne le saluait point, parce que l'étiquette le voulait ainsi. L'étiquette, ce mot fait sourire; il n'y a pourtant pas de quoi. L'étiquette était le code des gens polis, et presque toutes ses lois étaient basées sur le bon sens.

Le métier de roi est bien assez fâcheux sans l'aggraver encore par des misères inutiles.

Saluer un prince qui n'est pas dans l'exercice des grands pouvoirs est aussi incivil que d'adresser sans nécessité la parole à une personne de marque à qui l'on n'a pas été présenté.

Pendant la Restauration, on avait encore les traditions de la civilité et des usages du dernier siècle.

Charles X sortait beaucoup et affectionnait fort le jardin des Tuileries : il s'asseyait sur un banc, jamais sur une chaise : le banc était à lui, la chaise était à tous; ce tyran ne voulait, sous aucun prétexte, prendre le bien d'autrui.

"Le roi est là avec le Dauphin,—ou avec le duc des Cars,—ou avec tel ministre." Une de ces phrases partait du perron, et en une seconde elle faisait le tour du jardin. Personne ne bougeait; si poussée par la curiosité, une femme ou une personne qui n'avait jamais vu le roi, se hasardait dans l'allée où se promenait le souverain, elle avait soin de passer à distance et se gardait bien de saluer, tenant que c'était plus grande impolitesse de le déranger en le forçant de rendre le salut que de feindre de ne le point reconnaître ou de ne pas l'apercevoir.

Puis vint 1830. Le roi Louis-Philippe arrivait avec une toute autre politique que celle du droit divin. Il pensa non sans raison, qu'il deviendrait populaire en se faisant bourgeois, et, pour ce faire, il n'hésita pas à couvrir sa majesté d'une redingote à la propriétaire.

Tout s'enchaîne; le salut et la discrétion respectueuse se changèrent en poignées de mains.

—Bonjour, monsieur le roi, comment vous portez-vous? Et le roi répondait en pressant toutes les mains prolétaires qui se tendaient vers lui.

—Bien mes bons amis, très-bien. Et il causait avec Dubois, Durand ou Lefèvre, de pair à compagnon, s'informant de leur famille, et de leurs affaires et de leurs affections.

Pauvre roi! prince vertueux, comme il fut bien payé de tant de bonne grâce par ces bourgeois si fiers de lui toucher la main!

Je ne puis résister au désir de citer deux anecdotes oubliées aujourd'hui et qui firent la joie de ma jeunesse. Elles prouvent combien le roi Louis-Philippe était doué d'une bonté à toute épreuve, doublée d'une finesse extrême, d'autant plus remarquable qu'elle était accompagnée d'une bonhomie charmante.

Une députation de la garde nationale de Bordeaux vint féliciter le roi d'avoir échappé à l'attentat de Fieschi.

Le roi reçut ces Bordelais comme il aurait reçu les vrais Girondins.

Apercevant un citoyen en bonnet à poil, d'une fort belle prestance, il lui adressa la parole avec infiniment de bonté.

Le citoyen en bonnet à poil était marchand de vin, comme doit être tout Bordelais qui se respecte. Un rêve d'or traversa son cerveau, et, sans autre forme de procès, il se mit à faire l'article au roi.

—Oui, Sire, s'écria-t-il, je puis dire avec fierté qu'il n'y en a pas un dans Bordeaux capable de vous servir comme moi. J'achète directement du baron de Brane et de M. Aguado; pas une pièce, pas une bouteille qui ne sorte de chez moi sans porter ma marque. Vous goûtez, ça ne vous engage à rien; si ça vous convient, vous payerez quand vous voudrez, j'ai confiance en vous, moi.

Un autre Bordelais, aussi marchand de vin que le premier,

mais mieux élevé sans doute, comprenant l'inconvenance de son compatriote, voulut rompre les chiens, et, après avoir poussé le coude à son ami, il s'avança et, d'un air plein de grâce gasconne, la grâce la plus épanouie qui soit au monde, il demanda au roi :

—Eh! donc, Sire, n'aurons-nous pas le plaisir de déposer nos respects aux pieds de votre femme?

—Mon Dieu, non, répondit le roi en souriant; elle est obligée ce soir de garder la maison.

A quelque temps de là, nouvel attentat;—on tirait sur le roi comme si la poudre n'eût rien coûté;—nouvelles députations, nouveaux gardes nationaux, nouveaux conseillers généraux et municipaux.

Parmi ces derniers, le président du conseil municipal d'un canton de l'Orne se fit remarquer par un discours assez proprement récité.

Le roi s'approche de l'orateur, le félicite à son tour, s'enquiert des besoins de sa commune et termine son compliment par ces mots :

—Nous désirons vous avoir à dîner mardi.

—Impossible, Sire, s'écria le provincial tout désolé. C'est impossible, j'ai arrêté ma place à la diligence et j'ai eu la bêtise de donner des arrhes.

—Eh bien! fit gaiement le roi, ce sera pour demain, à moins pourtant que vous ne soyez invité autre part.

Hélas! cette cordialité bourgeoise, qui, pour manquer de noblesse, n'en avait pas moins des côtés touchants, disparut bien vite.

Louis-Philippe, si clairvoyant, si fin, avait commis une faute politique énorme; à le voir si souvent et de si près, le peuple s'était aperçu qu'au demeurant le roi n'était qu'un homme.

En bas on ne croyait plus; en haut on se repentait d'avoir semé dans une terre aussi ingrate.

La noblesse boudait naturellement.

La haute bourgeoisie cultivait son bonheur; la petite entretenait ses rancunes.

Au milieu de tout cela, le roi sortait peu. De loin en loin, une grande voiture bleue, de grands laquais rouges, trente dragons commandés par un simple lieutenant, traversaient au grand trot les Champs-Élysées déserts. De rares curieux étrangers ou provinciaux quittaient les contre-allées pour voir le roi qui, d'un fort grand air, répondait à leurs saluts, mais sans affection et sans plaisir. Le petit-fils d'Henri IV était devenu philosophe, et il savait au juste ce que vaut l'humanité.

Parfois, pourtant, on apercevait un chapeau de femme, un ruban, un bout d'étoffe, et tout le monde courait respectueusement saluer la reine.

Il est vrai que si Marie-Amélie n'eût pas salué, on l'aurait saluée avec la même vénération, tant sa bonté et ses hautes vertus avaient touché les cœurs.

L'Empire survint après quatre ans de République. Sauf le comte de Morny, qui avait été élevé par une des femmes les plus remarquables de l'ancien régime, on n'entendait pas plus l'étiquette chez Napoléon III que l'art héraldique à la cour de Napoléon Ier.

Qui ne se souvient d'avoir vu l'impératrice Eugénie en calèche, sans escorte, succombant sous le poids des saluts à rendre à des badauds mal élevés qui troublaient sa promenade?

Il faut rendre cette justice à la plus belle des impératrices, sa patience et son courage ne se démentirent jamais. Jamais le même sourire bienveillant ne quitta ses lèvres.

L'empereur, lui, saluait automatiquement. Profitant des leçons du passé, il savait qu'en France on est d'autant plus grand qu'on est impénétrable.

Quelquefois, à cheval ou en phaéton, ils ne pouvaient échapper aux curieux. Cela paraissait l'ennuyer beaucoup; il répondait aux saluts qui jonchaient sa route, mais si l'on eût bien compté tous les indiscrets n'auraient pas eu leur part.

Seul, le prince impérial savait saluer; d'un geste, il rendait le salut à cent personnes; on voyait qu'il y avait été habitué tout jeune.

LE SHAH DE PERSE.

Aucun des actes de la vie intime d'un roi, et surtout d'un roi de Perse, ne peut s'accomplir simplement. Voyons le shah dans sa chambre à coucher. Chambre magnifiquement décorée, comme on peut penser. Mais la chose importante, c'est le lit. Il est élevé sur une estrade de deux marches recouvertes de velours grenat, et présente la forme de deux cornes d'abondance se réunissant par la base. Deux candélabres énormes sont placés à la tête et au pied, et un dais, composé de tentures de velours grenat également, et brodées d'or, le couronne. Un petit escabeau placé sur la seconde marche de l'estrade permet au shah d'enjamber le lit. C'est là qu'il repose, mais non pas comme vous et moi, fermant les yeux et autant que possible ne faisant qu'un somme, après avoir soufflé sa bougie. Le sommeil du shah est intermittent. De temps à autre son grand vizir, ou quelque autre dignitaire descend du premier étage pour lui communiquer une nouvelle; ou bien encore il se réveille pour manger une orange que s'empresse de lui présenter quelqu'un des familiers qui passent la nuit dans sa chambre. Deux d'entre eux doivent constamment l'éventer avec la main lorsqu'il repose, et grimper sur le lit pour accomplir leur mission qu'ils n'interrompent que pendant que le shah reçoit une communication ou suce une orange. Il en mange ainsi cinq ou six chaque nuit. Il y en a toujours dans sa chambre une pleine corbeille posée sur une table d'ébène incrustée d'or, où se trouvent également une assiette de macarons, un verre d'eau, ses lunettes et quelques journaux que son médecin, le docteur Tholozan, lui lit tous les matins en venant prendre de ses nouvelles. Après quoi le shah procède à sa toilette, ou plutôt on procède à la toilette du shah. L'opération a lieu dans un boudoir entièrement tendu de satin bleu broché, et meublé d'une toilette avec deux cuvettes à l'anglaise, d'un grand divan et d'un fauteuil, canne et bois noir, très léger, profond, avec dossier plein. Il y a aussi le bain. Celui dont use le shah est l'ancien bain du duc de Morny, en marbre blanc, avec tapis de cordes. La baignoire, établie au milieu de la pièce, dont la seconde moitié est surélevée, a la forme d'une tourelle, ou plutôt d'une grande margelle de puits, que traversent deux cordes destinées à servir de points d'appui. Au-dessus il y a aussi un petit trapèze dont l'usage ne demande pas d'explications. Le shah prend son bain à une température très-élevée. Il y entre tête nue, habillé de mousseline blanche, causant avec une douzaine de ses familiers qui sont là pour le distraire, mais qui, n'étant le respect, riraient souvent jaune, j'imagine, vu la température élevée du lieu. Cependant l'appétit est venu et l'heure du déjeuner approche. Nasr-ed-Din est servi dans son salon particulier et mange seul. Les mets sont préparés à la française par un chef français; toutefois ce sont des cuisiniers

persans qui préparent les mets spéciaux, riz en pilaco, en bouillie et au gras, petits poissons au safran, etc. Le shah mange les mets français avec une fourchette, et les mets nationaux avec ses doigts, les doigts de la main droite, que pour cette raison il plonge à chaque instant dans un aiguère placée à côté de lui et qu'il présente ensuite à un domestique chargé de les lui essuyer. Il aime beaucoup les fruits : les oranges, les pêches, surtout les cerises, et cela se comprend. Ce qui se comprend moins, c'est sa façon de manger ces dernières : trempées dans le sel. Le café et le thé sont servis par le *cafedji*, sorte d'échanson ayant rang à la cour. Ce fonctionnaire porte une robe en cachemire à fond violet, à palmes rouges et or. Deux domestiques sont attachés à sa personne. Quant à lui, il ne sert que le roi. Mais, assez regardé par dessus le mur de la vie privée du shah ! Otons l'échelle.

MÈRES ET NOURRICES.

Un écrivain donne dans le *Monde Illustré* des détails émouvants sur la manière dont les mères et les nourrices remplissent en France leurs devoirs :

Où je voudrais bien aussi voir la sollicitude de l'autorité intervenir plus efficacement, c'est dans cette lamentable question des nourrices, que la presse a soulevée vainement à plusieurs reprises.

Cette semaine encore, les faits divers révélaient un méfait nouveau de ces mégères qui pratiquent le vol et l'assassinat en grand avec une impunité désolante.

Il s'agissait d'une jeune femme qui avait placé son enfant en nourrice dans une banlieue de Paris.

Dimanche dernier elle était allée le voir.

D'un pied léger, elle arpentait les rues du village, quand un joueur d'orgue implore sa charité ; elle lève les yeux sur l'instrument du vagabond ; un charmant moutard de 18 mois était assis et semblait aussi, lui, demander l'aumône !

La jeune mère donne deux sous, et remarque que ce petit mendiant porte une robe identiquement semblable à celle qu'elle a envoyée à son enfant.

Chez la nourrice, stupeur causée par sa présence ; le petit est dehors, avec une voisine ; il va rentrer, etc., etc ; enfin, poussé à bout par la mère inquiète, et à qui le joueur d'orgue a fait peur, la misérable avoue qu'elle prête l'enfant à ce mendiant, qui le promène dans la journée.

—Cela lui fait prendre l'air, dit-elle comme excuse.

Et vous croyez que trois bonnes années de prison ne seraient pas bien appliquées en pareil cas ? C'est toute une législation à refaire. Il y a là des tolérances ridicules, des indulgences funestes.

L'exemple cité plus haut est révoltant, mais c'est le moindre des méfaits commis par ces salariées de pseudo-maternité.

Il en est qui commettent de véritables séries de crimes. Si vous les entendiez causer entre elles à la porte des bureaux et tirer vanité de la façon dont elles dupent les familles, vous seriez épouvantés de ce cynisme féroce.

Un jour j'ai de mes oreilles recueilli cet abominable propos : Elles étaient deux qui devisaient. Chacune d'elles tenait un poupon avec lequel elles devaient repartir le soir.

—Le mien, disait l'une, il n'en aura pas pour quatre mois.

—Je ne crois pas que le mien en mène beaucoup plus large.

—De quoi qu'ils se plaignent, les Parisiens ? Puisqu'ils aiment ça, c'est nous qui leur s'en faisons des *petits-crevés*....

Là dessus, elles partirent d'un éclat de rire sinistre.

CAUSERIES DU DOCTEUR.

LES CHALEURS.—LA MAIGREUR ET L'OBÉSITÉ.

Je me promettais, à la fin de ma dernière causerie, de signaler prochainement à nos lecteurs, les inconvénients qui pouvaient résulter d'une santé trop exubérante, quand la chaude température que nous avons éprouvée ces jours-ci pour la première fois de l'année, m'a décidé à ne point ajourner cette intéressante question devenue subitement ainsi, d'une haute actualité.

C'est, en effet, un des ennemis les plus cruels des gens sanguins que le soleil. Tandis qu'à ses vivifiants rayons les personnes frêles et nerveuses, les lymphatiques aux chairs molles et décolorées reprennent force et vigueur, les pléthoriques haletants sentent leur sang bouillir dans leurs veines, la sueur perler à leur front, leur appétit se troubler et se perdre. Cet état anormal, outre le malaise dont il est cause, expose incessamment ceux qui en souffrent à de plus graves maladies ; aussi la prudence leur prescrit-elle de prendre en ce moment, quelques précautions hygiéniques.

Quoiqu'il soit assez fréquent de rencontrer les gens gros et gras, d'un sang relativement pauvre, il est plus commun que les obèses soient pléthoriques en même temps. Ces malheureux ont en ce cas, deux sujets de perpétuels soucis, leur sang d'abord, leur ventre ensuite. Ils en ressentent, moralement aussi bien que physiquement, une véritable souffrance, et certainement il est des infirmités d'un autre genre, qui ne sont pas plus pénibles qu'une extrême obésité. Les hommes s'accroissent encore assez bien de cet embarras.

Mais les femmes ! Elles ont la terreur de l'embonpoint ; et s'il en est un si grand nombre d'anémiques, c'est assurément parce que la plupart, s'efforçant d'atteindre à la frontière idéale qui sépare la maigreur de l'obésité, préfèrent encore demeurer fluettes que risquer de trop engraisser. À cet égard, le mariage exerce une influence singulière sur certaines constitutions féminines. D'une jeune fille délicate et mignonne, il fait une femme robuste et forte, ou il amaigrit, à l'épuiser, une personne potelée et rondelette.

Je ne veux point, à ce propos, étudier l'impression que peut faire sur le cœur et l'esprit du mari une telle métamorphose ; mais il est facile de constater qu'il n'accepte point toujours cette substitution sans un certain dépit. Ce qu'il serait important de pouvoir analyser, ce sont les modifications intimes, les phénomènes secrets, qui s'accroissent chez une personne dont le tempérament change de la sorte du jour au lendemain. Pourquoi ce nouveau mode de nutrition ?... Quelle révolution s'est opérée en elle ?... Que se passe-t-il aujourd'hui dans ses organes, qui ne s'y passait pas hier ?

Dans l'état actuel de la science, il est sans doute impossible de répondre à ces questions d'une façon catégorique ; mais la voie expérimentale dans laquelle sont dirigés, de notre temps, toutes les recherches médicales, permet d'espérer plus tôt qu'on ne le pense, peut-être, une solution précise à ces problèmes intéressants.

L'embonpoint et la maigreur, la richesse et la pauvreté du sang, relèvent évidemment des fonctions nutritives, et c'est

par l'institution d'un régime convenable où l'alimentation jouera le principal rôle, que l'on parviendra certainement à donner de la graisse aux personnes qui n'en ont pas, et à ôter tout juste assez à celles qui en ont de reste.

N'avons-nous point d'ailleurs, déjà, des médicaments qui, prudemment maniés, exercent sur le sang et la constitution des modifications profondes ? N'est-il point prouvé que les préparations ferrugineuses enrichissent le sang et le reconstituent ; que l'iode et ses composés sont au contraire, des altérants énergiques, des *fondants* comme on disait autrefois, capables d'arrêter, presque à coup sûr, le développement de la graisse, quand on les administre à certaines doses, et dans les conditions exigées par les tempéraments individuels.

Une relation des plus grandes existe encore entre les fonctions respiratoires et le dépôt de la graisse dans les tissus, les poumons étant, comme on sait, le foyer où viennent se consumer pour la production de la chaleur animale, les principes combustibles des aliments, l'hydrogène et le carbone entre autres, dont la graisse est pareillement composée. On conçoit alors ce qui se passe quand l'activité pulmonaire n'est point suffisante, et que, pour ainsi dire, la cheminée tire mal : Une partie seulement du combustible étant brûlée, l'autre se transforme en *graisse*, et va s'emmagasiner comme dans un grenier, sur divers points du corps, notamment sous la peau du ventre.

Aussi, que recommande l'hygiène contre l'obésité ?... De s'abstenir d'abord, d'aliments gras et féculents, que renferment en effet, beaucoup d'hydrogène et de carbone ; de faire, ensuite, le plus d'exercice possible, afin d'activer les fonctions respiratoires, et d'augmenter ainsi la dépense du combustible. Voilà certainement de bons conseils ; le malheur est que les personnes grasses raffolent presque toujours de farineux, et ne redoutent rien tant que l'exercice.

Mais, est-il bien nécessaire de se mouvoir et de se fatiguer pour augmenter l'activité pulmonaire ? Pourquoi n'emploierait-on pas dans ce but, les inhalations de gaz oxygène, dont les propriétés sont bien connues aujourd'hui ?... Cet agent essentiel de la respiration est le principe des combustions de toute nature, et son usage, en pareil cas est trop indiqué en théorie, pour qu'il ne soit point efficace en pratique.

VARIÉTÉS.

Après la bataille de Rocroi, un général, connu pour son caractère jaloux, flattait hypocritement le duc d'Enghien.

—Que pourront dire maintenant les envieux de votre gloire ?

—Je n'en sais rien, répondit le prince ; je voulais vous le demander.

Deux écoliers, allant de Ségovie à Salamanque, virent un tombeau sur lequel était gravée cette inscription :

« Ici est enterrée l'âme du licencié Pierre Garcias. »

L'un d'eux plaisanta beaucoup sur l'absurdité de ces paroles.

—Comme si une âme, disait-il, pouvait être enterrée !

Son camarade réfléchit qu'il pouvait y avoir là-dessous un sens plus raisonnable. Il laissa gagner les devants à son compagnon, leva la pierre sur laquelle l'inscription était gravée, fouilla dans la terre et y trouva un trésor, avec une autre inscription portant ces mots :

« Sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens des paroles de l'inscription, et fais un meilleur usage que moi de mon argent. »

L'écolier, fort satisfait, remit la pierre et s'en alla avec l'âme du licencié.

Un Espagnol disait d'un petit homme qui avait un grand nez :

—C'est un homme collé à un nez.

Un monsieur entra chez un épicier, et, marchandant des bougies :

—Ne coulent-elles pas ? dit-il.

—Oh ! non, monsieur ; voyez vous-même, répondit l'épicier.

Et il alluma une bougie.

—Oui, monsieur.

Et le marchand illumina sa boutique avec une douzaine de bougies.

—Oui, oui, c'est très-bien, s'écria le chaland ; mais, décidéement, j'aime mieux le gaz....

Et il sortit, laissant le pauvre marchand stupéfait.

Piron passait dans le Louvre avec un de ses amis.

—Tenez, voyez-vous, lui dit-il en lui montrant le lieu des séances de l'Académie française, ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre.

Il n'y a pas trente ans, l'homme qui fumait en public causait une espèce de scandale. La duchesse d'Abrantès écrivait naïvement dans ses *Mémoires* : « J'ai rencontré ce matin M. de Caulincourt un cigare à la bouche, en pleine rue Blanche ; je ne sais que penser.... Oh ! allons-nous ? »

On allait à la pipe, qui règne aujourd'hui despotiquement au logis.

Toutes les dames pourtant ne sont pas facilement résignées à subir l'empiétement de cette habitude soldatesque, et beaucoup pensent comme la femme de M. X.... qui disait l'autre jour à son mari :

—Quoi ! monsieur, vous fumez la pipe devant moi ? C'est indécent !

—Oh ! madame, elle est si bien *culottée* !

Un homme très-pédant ayant dit à quelqu'un :

—Permettez que je vous dise ma façon de penser.

—Dites-moi tout simplement votre pensée, lui répondit son interlocuteur, et épargnez-moi la façon.

Un fareur du boulevard fut abordé par un pauvre marchand de lunettes.

—Achetez-moi des lunettes ! criait le juif.

—Qu'est-ce qu'on y voit ? demanda d'un ton gouailler le jeune malveillant.

—Tout ce que vous désirez, répondit l'Alsacien.

Le jeune homme de saisir les lunettes et de les braquer sur le juif, en s'écriant :

—Tiens, on n'y voit que des coquins !

Mais à peine eut-il remis les binocles au rusé juif, que celui-ci, les mettant sur son nez et regardant à son tour le railleur, s'écria :

—Tiens, c'est pourtant vrai !

Un fat présentait dans une maison un jeune homme dont la

physionomie commune ne prévenait pas en sa faveur. Croyant faire une bonne plaisanterie, l'introduit dit aux personnes qui se levaient pour les recevoir :

—Permettez-moi de vous présenter monsieur.... qui n'est pas si sot qu'il le paraît.

—C'est, mesdames, reprit l'autre aussitôt, la différence qu'il y a entre mon ami et moi.

Le maréchal Lobau faisait manœuvrer un bataillon de la garde nationale dans la cour des Tuileries. Il avait commandé :

—À droite, serrez la colonne, et au pas de course !....

Les gardes nationaux tournèrent à gauche et se mirent à courir à la débânde. Alors le maréchal de crier :

—Fermez les grilles, voilà mes canards qui vont se jeter à la rivière.

Un rapin, faute de bois et de charbon, bourrait son feu de croquis ratés et d'ébauches mal venues.

—Fichu calorique ! dit un ami.

—Sans doute, répondit l'autre ; ce n'est pas que ça chauffe, mais ça orne un poêle, et je rêve le reste.

On bretteur et un joueur venaient de mourir à l'hôpital ; quelqu'un s'informant de la cause de leur mort, un plaisant répondit :

—L'un est mort de la fièvre tierce et l'autre de la fièvre carte.

Henri IV était au milieu d'étrangers qui se trouvaient à sa cour. Il aperçoit venir Crillon.

—Messieurs, dit-il, voilà l'homme le plus brave de mon royaume.

—Vous en avez menti, sire ! c'est vous.

Le cardinal de Fleury avait près de quatre-vingt-dix ans lorsqu'un prélat vint lui recommander ses neveux. Le cardinal lui dit :

—Soyez tranquille, s'ils ont le malheur de vous perdre, je serai leur oncle.

—En ce cas, monseigneur, répondit le prélat, je les recommande à Votre Éternité.

Un jour, Georges III demandait à Fox quel était, à son avis, le plus grand plaisir que l'on pût éprouver.

—C'est de gagner au jeu, répondit cet homme d'Etat.

—Et après ce plaisir ? ajouta le roi.

—C'est de perdre au jeu, répliqua Fox.

À la frontière suisse, du côté de l'Alsace, un douanier demande dernièrement à une dame si elle n'a rien de sujet aux droits.

—J'ai, dit-elle, une bouteille de kirsch-wasser de la forêt Noire.

—Est-ce pour votre usage particulier ?

—Ah ! fi donc, monsieur ! c'est pour mon mari. Je ne bois jamais de liqueur.

—Alors reprit le douanier, je confisque la bouteille, sans manquer aux égards que je dois à votre sexe.

Frédéric le Grand recevait tous les jours son médecin, de dix à onze heures, pour causer avec lui de choses et d'autres.

Un matin, le médecin se présente : il n'est pas reçu.

—Sire, dit le chambellan, le docteur W.... demande pour-quoi il ne peut pas être reçu aujourd'hui.

—Dis-lui que je suis indisposé, répondit Frédéric.

Un charlatan annonçait, à grand renfort de clarinette, un phénomène d'histoire naturelle.

—Entrez ! disait-il ; on va vous montrer le fruit incestueux d'une carpe et d'un lapin. Entrez, l'on va commencer. C'est deux sous par personne, prenez vos billets.

On entre.

—Voilà, mesdames et messieurs ! voilà le père, et voici la mère. Quant à l'enfant, je l'ai envoyé chez M. Cuvier, au jardin des Plantes, où il fait, en ce moment, l'admiration de cet illustre naturaliste.

On était à la guerre sous le ministère du 1er mars. M. Fulchiron, parlant de M. Thiers dans un groupe de députés, disait :

—M. Thiers est d'une audace inconcevable. Ce n'est pas qu'il soit très-courageux, c'est qu'il ne voit de danger nulle part. M. Thiers, qui arrivait en ce moment, entendit ces paroles.

M. Fulchiron s'éloigna.

—M. Fulchiron, dit alors M. Thiers, est d'une timidité désespérante ; ce n'est pas qu'il soit très-poltron, c'est qu'il voit des dangers partout.

Palaprat se permettait de grandes libertés avec M. de Vendôme, dont il était secrétaire des commandements.

—Vous me faite trembler, lui dit un jour le maréchal de Castinat, par les vérités que vous dites au grand prier.

—Oh ! monsieur, rassurez-vous, répondit le Gascon, ce sont mes gages.

M. Bourdet, bon provincial, venant d'acheter un cheval, se fit faire un billet de garantie par le maquignon, qui le rédigea en ces termes :

« Je reconnais avoir vendu à M. Bourdet un cheval gris pommelé à tous crins ; qu'il le fasse voir, je le garantis sans défaut. »

Le cheval livré, l'argent reçu, le cheval se trouva aveugle. L'acheteur voulut le rendre, mais le maquignon refusa de le reprendre, et soutint qu'on ne pouvait pas l'y contraindre puisqu'il avait averti M. Bourdet en mettant sur le billet : *Qu'il le fasse voir, je le garantis sans défaut.*

Un Gascon perdait constamment : touchée de son malheur continué, une femme ne put s'empêcher de le plaindre.

—Madame, dit-il, épargnez-vous ce mouvement de pitié ; ce n'est pas moi qu'il faut plaindre ; ce sont ceux à qui je dois qui perdent.

Un derviche, voyageant dans les Indes, voit le palais d'un gouverneur de province ; il y entre, va sous le vestibule, pose sa besace à terre, en tire un morceau de pain, s'assied, et se dispose à prendre son repas. Un des gardes du palais l'aborde, et lui demande s'il sait où il est.

—Dans un caravansérail, répond celui-ci.

—Quoi ! mon ami, vous prenez un palais pour une hôtellerie ! Sortez d'ici.
 L'autre tient ferme ; la querelle s'échauffe. Le maître, au bruit, descend, s'informe du sujet, rit de la méprise du voyageur, et lui dit que c'est sa maison.
 —Avant vous, qui la possédait ? demande le derviche.
 —Mon père.
 —Avant votre père ?
 —Mon aïeul.
 —Avant votre aïeul ?
 —Mon bis-aïeul.
 —Et de grâce, continue le derviche, qui en sera le maître après vous ?
 —Ce sera mon fils.
 —Ah ! seigneur, ajouta le religieux, une maison qui change si souvent d'hôte, n'est qu'une vraie hôtellerie.

Une dame, voyant une de ses filles en danger de mort, s'écriait en fondant en larmes :
 —Mon Dieu ! rendez-la-moi, et prenez tous mes autres enfants.
 Un homme, qui avait épousé une sœur de la moribonde, s'approcha de la mère éplorée, et, la tirant par la manche :
 —Madame, les gendres en sont-ils ?

Louis XIV disait au duc de Vivonne :
 —Ne trouvez-vous pas surprenant que M. de Schomberg, qui est né Allemand, se soit fait naturaliser Hollandais, Anglais, Portugais et Français ?
 —Sire, répondit le duc, c'est tout simplement un homme qui essaye de tous les États pour vivre.

Louis XV, passant devant les grenadiers de sa garde, dit à l'ambassadeur d'Angleterre, qui l'accompagnait :
 —Vous voyez les plus braves gens de mon royaume ; il n'y en a pas un qui ne soit couvert de blessures.
 Le lord répondit :
 —Sire, que doit penser Votre Majesté de ceux qui les ont blessés ?
 —Ils sont morts ! cria un grenadier.

Par une nuit obscure, Homère marchait dans la rue, avec une lumière à la main et une cruche pleine sur le dos. Un passant se prit à dire :
 —Simple que vous êtes ! à quoi vous sert cette lumière ? La nuit et le jour ne sont-ils pas la même chose pour vous ?
 —Ce n'est pas pour moi, répliqua l'illustre aveugle, que je porte cette lumière ; c'est afin que les étourdis de ton espèce ne viennent pas se heurter contre moi, et faire casser ma cruche.

Un Gascon disait :
 —La boue de Paris a deux grands inconvénients : le premier est de faire des taches noires sur les bas blancs ; le second, de faire des taches blanches sur les bas noirs.
 —Un tel dit beaucoup de mal de vous, disait quelqu'un à un homme qui savait son monde.
 —Cela m'étonne, répondit celui-ci ; je ne lui ai pourtant jamais rendu service.

Un avare disait :
 —J'ai un revenu de cinquante mille écus ; mais j'espère l'augmenter encore, car je n'en dépense pas un quart.
 —Monsieur, lui dit un homme d'esprit, vos biens me paraissent si fidèlement administrés, que vous devriez augmenter les gages de l'administrateur.

Un seigneur fort riche fit, dans son testament, des legs à tous ses officiers, excepté à son intendant.
 —Je ne lui donne rien, dit-il, parce qu'il me sert depuis plus de vingt ans.

M. de Talleyrand disait au bailli de Ferrette, qui avait des jambes de héron :
 —Monsieur le bailli, vous êtes l'homme le plus brave de France.
 —Pourquoi cela, monseigneur ?
 —Parce qu'il n'y a que vous d'assez hardi pour marcher sur de pareilles jambes.

Un boucher, maigre de corps comme d'esprit, étant entré un jour dans la boutique d'un libraire où se trouvait Johnson, prit un volume des poésies de Churchill, et se mit à lire à haute voix, avec affectation et pour faire preuve de goût, le passage suivant :
 " Qui commande à des hommes libres, doit être libre lui-même."
 Puis, se tournant vers le docteur :
 —Que pensez-vous de cet adage, monsieur ? lui demanda-t-il.
 —Il n'a pas le sens commun, reprit Johnson ; c'est comme si l'on disait : " Quiconque tue des bœufs gras, doit être gras lui-même."

PROMENADE A LA CAMPAGNE.

INDUSTRIE.

Peu de voyageurs ont visité la paroisse de St. Jacques le Mineur : sa position géographique lui ôte l'avantage de recevoir les flâneurs, les touristes et tous ceux qu'une heureuse paresse ou que le désir de voir fait parcourir la province d'un bout à l'autre. En effet Laprairie se trouve à une distance de douze milles ; la station du chemin de fer de l'Acadie est distante de cinq à six milles.
 Pas une voie ferrée ne met cette paroisse en rapport immédiat avec les grands centres, aucune rivière, même avec de grands travaux, ne permettrait l'établissement de moulins ou d'usines.
 Ces désavantages naturels sont assez bien compensés par un sol d'une fertilité inépuisable. Aussi tous les cultivateurs vivent dans une grande aisance et font, règle générale, honneur à leurs affaires. Les amis se donnent, en hiver, des festins somptueux qui prouvent que la cave et le grenier sont bien garnis.
 Le village, quoique peu considérable, est très-riant ; le site en est élevé et domine toute la campagne environnante. Deux magnifiques rangées de saules touffus bordent, de chaque côté, la rue principale qui forme le

chemin de roi. Jamais les pluies les plus considérables, en été, ne gênent la circulation : à peine l'orage est-il fini que l'eau s'est infiltrée dans le sable et le piéton se promène comme si on venait d'arroser la rue.
 En référant au directory de M. Lovell, vous trouverez qu'à St. Jacques se trouvent deux grandes fabriques de voitures. C'est à peu près ce que vous y verrez de plus exact relativement à ce village.

Ces deux manufactures sont réellement très importantes, et appartiennent à des Canadiens-Français. La plus ancienne, fondée par M. Abraham Falcon, jeune homme intelligent et actif compte déjà douze à quinze ans d'existence. L'autre plus récente n'a été établie par MM. N. et A. Filion qu'en mil huit cent-soixante-neuf, et grâce à l'habileté et l'esprit d'entreprise de ses propriétaires, elle a maintenant atteint le niveau de sa rivale.

Ces deux établissements sont, à l'heure qu'il est, solidement assis, et leur importance va grandissant tous les jours. Malgré le nombre d'ouvriers qu'ils emploient les commandes sont si nombreuses qu'une augmentation du personnel est devenue urgente : cinquante ouvriers ne seraient pas de trop. Aussi, je suis convaincu que ces messieurs ne négligeront rien pour satisfaire le public.

Déjà une foule de machineries, mues par des chevaux, prêtent leur concours à la main-d'œuvre. Ce mécanisme est dû à l'esprit d'invention et à l'observation attentive de ces messieurs dans les grandes manufactures du pays et des Etats-Unis. On y exécute avec célérité les voitures de toutes descriptions : depuis le waggon lourd jusqu'aux voitures de promenade et de course les plus élégantes et les plus légères. Rien ne reste à désirer sous le rapport du poli, de la solidité et de l'élégance ; aussi le public bon juge de l'habileté et de l'intégrité de ces trois messieurs leur accorde un patronage digne de leur mérite. Ce sont les deux établissements les plus achalandés de toute la rive sud : il n'est pas rare de voir arriver des acheteurs de quinze, vingt et trente lieues.

Une autre industrie vient de naître. Les journaux ont déjà fait mention de la fromagerie de St. Jacques le Mineur ; MM. Falcon, Bousquet et le Dr. Guérin-Lafontaine en sont les propriétaires.

L'on sait quelles difficultés éprouvent dans ce pays-ci les hommes entrepreneurs. Dans ce cas-ci surtout les obstacles étaient nombreux ; une fromagerie à la porte de Montréal où le cultivateur peut aisément vendre à hauts prix les produits de sa laiterie. Aussi ces messieurs n'ont rien épargné pour faire comprendre à leurs compatriotes les avantages que l'agriculteur peut retirer en destinant son lait au fromage.

A l'heure qu'il est cette manufacture offre un coup-d'œil magnifique : plusieurs centaines de beaux fromages de première qualité sont étalés au séchoir et vont être livrés au commerce. Ces messieurs ne sont pas en si beau chemin pour s'arrêter-là. L'introduction de la fromagerie dans une paroisse est une œuvre nationale, car elle fournit au cultivateur les moyens d'améliorer son système de culture et d'enrichir son sol épuisé.

B. G. L.

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

On parle encore en ce moment de la fusion des bourgeois. Ces rumeurs ont été provoquées par les visites que se sont faites le Comte de Chambord et le Comte de Paris.

Voici ce que disent les dépêches à ce sujet :
 On dit que le Comte de Chambord a rendu la visite du Comte de Paris. L'entrevue a duré une heure ; l'on ne connaît rien de la nature de l'entretien.

Une autre dépêche de Vienne dit que dans sa récente entrevue avec le Comte de Chambord, le Comte de Paris l'a reconnu comme le chef de la Maison des Bourbons et de la dynastie Royale de France. Lors de la visite du Comte de Chambord, le Comte de Paris est allé le recevoir à la porte de son Hôtel et l'a accompagné dans l'intérieur.

On dit encore qu'une députation de Légitimistes a formellement offert il y a quelques jours le trône de France au Comte de Chambord et que ce dernier l'a accepté.

Un duel a eu lieu entre M. Edmond About, rédacteur en chef du *Soir*, et M. Edouard Hervé, du *Journal de Paris*. M. Edmond About a été légèrement blessé à la main. Il va sans dire que la politique a été la cause de cette rencontre ; le *Soir* est, comme l'on sait, dévoué à la République modérée ; le *Journal de Paris* est un organe orléaniste. Les adversaires sont tous deux gens de talent et de cœur et point du tout de tempérament batailleur. On peut juger du diapason général auquel est monté l'esprit public en voyant des gens de cette valeur et de cette modération emportés par la passion jusqu'à en appeler de la plume à l'épée. Il y a une véritable épidémie de duels en ce moment en France.

ITALIE.

Les désordres et les rébellions continuent avec une déplorable recrudescence dans les Marches et dans les Romagnes par suite de la cherté des vivres. Les paysans demandent les armes à la main que le prix des principales denrées soit abaissé ; ils ne permettent pas que les propriétaires envoient les produits de leurs terres pour être vendus sur des marchés étrangers. On a dû envoyer plusieurs compagnies de soldats sur différents points, et, de crainte que des troubles sérieux n'éclatent, les troupes de ces provinces, qui devaient se rendre au camp de manœuvres, ne quitteront point leur garnison.

On ne connaît point encore le vrai programme du nouveau ministère ; les conseils de ministres se succèdent sans interruption, mais il semble qu'un parfait accord de vues politiques n'a pu être encore obtenu. Le nouveau ministère éprouve de grandes difficultés pour trouver les trois commissaires qui seront chargés de la liquidation des biens ecclésiastiques.

ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol semble devoir réussir plus facilement contre les insurgés radicaux que contre les

Carlistes. Valence, après une résistance de plusieurs jours, s'est rendu ; Carthagène avait aussi l'intention de mettre bas les armes. Pendant ce temps-là Don Carlos franchissait la frontière espagnole, et les vieilles provinces monarchiques ont salué son entrée sur le sol espagnol, par des acclamations enthousiastes. Don Carlos qui est un fort bel homme a produit un grand effet sur les populations au milieu desquelles il passait. En le voyant des soldats républicains ont demandé de servir sous ses drapeaux. Il fait preuve d'ailleurs de la plus grande douceur à l'égard des prisonniers qu'on lui amène tous les jours. Il garde ceux qui veulent rester avec lui et il renvoie les autres sans conditions. La présence de Don Carlos va donner une nouvelle vigueur à ses partisans et l'on peut s'attendre à des efforts considérables.

Don Carlos réveille dans des proclamations énergiques les souvenirs religieux et patriotiques de l'Espagne ; il a pour devise : " Dieu et Patrie."

ANGLETERRE.

Une dépêche spéciale de Londres au *Herald* dit qu'à une séance du Cabinet, la discussion a eu pour résultat d'importants changements dans le ministère actuel.

Le Marquis de Ripon et MM. Childers et Baxter ont résigné, les deux premiers pour des raisons privées.

M. Gladstone, déjà Premier-Ministre, remplira aussi la charge de Chancelier de l'Echiquier à la place de M. Lowe qui prend le Département de l'Intérieur. M. Bruce doit être fait Pair et succédera à Lord Ripon comme Président du Conseil ; M. Borham Carter remplacera M. Baxter comme Secrétaire-Conjoint du Département du Trésor.

D'autres changements auront probablement lieu dans quelques jours. M. Bright entre dans le Cabinet comme Chancelier du Duché de Lancaster.

Une dépêche dit que l'on croit que Victor Hugo est mourant.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonsecours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal. 4-25h

Les Pilules du Dr. Colby sont vendues par tous les droguistes.

Une femme avocata a dernièrement plaidé, aux Etats-Unis, une cause dans laquelle son mari était défendeur. Il ne manqua plus que cela. Que ce doit être agréable d'entendre plaider sa femme contre soi et de perdre sa cause. Pour voir si une femme n'est pas toujours assez avocata ! Que va devenir le monde, grand Dieu ! C'est le temps pour lui de finir, s'il ne veut pas devenir tout à fait fou.

EN FUMANT.

Un homme de Troy essaya, l'autre jour, à moraliser des enfants qui lui volaient des cerises. Pendant qu'il faisait la morale au plus âgé, les quatre autres lui volèrent son chien.

Des milliers de personnes viennent en ce monde et des milliers en parlent chaque jour et chose étrange, pas une n'a encore songé à fermer la porte derrière elle.

On lit sur un enseigne au coin d'un jardin de Worcester :
 " Le vol n'est pas permis sur ce terrain—Pas d'exceptions."

Les journalistes du Kansas sont très sensibles, ils en sont toujours aux compliments entre eux. " Vous avez menti," est le titre doucereux d'un éditorial du Kansas, à un de ses confrères.

Nouveau genre d'obituaire : 250 personnes ont quitté (donc de la ville,) pour un monde meilleur. Par quelle route ? nous l'ignorons. De ce nombre 25 ont pris passage sur la ligne du choléra.

Il est arrivé, récemment un incident assez comique à Louisville. La cour siégeait, quand on s'aperçut que le dossier d'une cause était disparu, l'avocat du défendeur qui avait obtenu le dossier, ne pouvait en rendre compte, lorsque sa femme qui était présente à l'audience vint lui souffler à l'oreille de demander un ajournement. La cour fut ajournée à une heure plus tard. Pendant ce temps la dame de l'avocat entra dans une chambre voisine et tira de son jupon le fameux dossier, qui lui servait de grecian bend. Elle ignorait la valeur des documents jusqu'à son entrée en cour. A la reprise de l'instance, l'avocat fit son apparition avec le fameux dossier.

NOS GRAVURES.

WOLFE'S COVE,

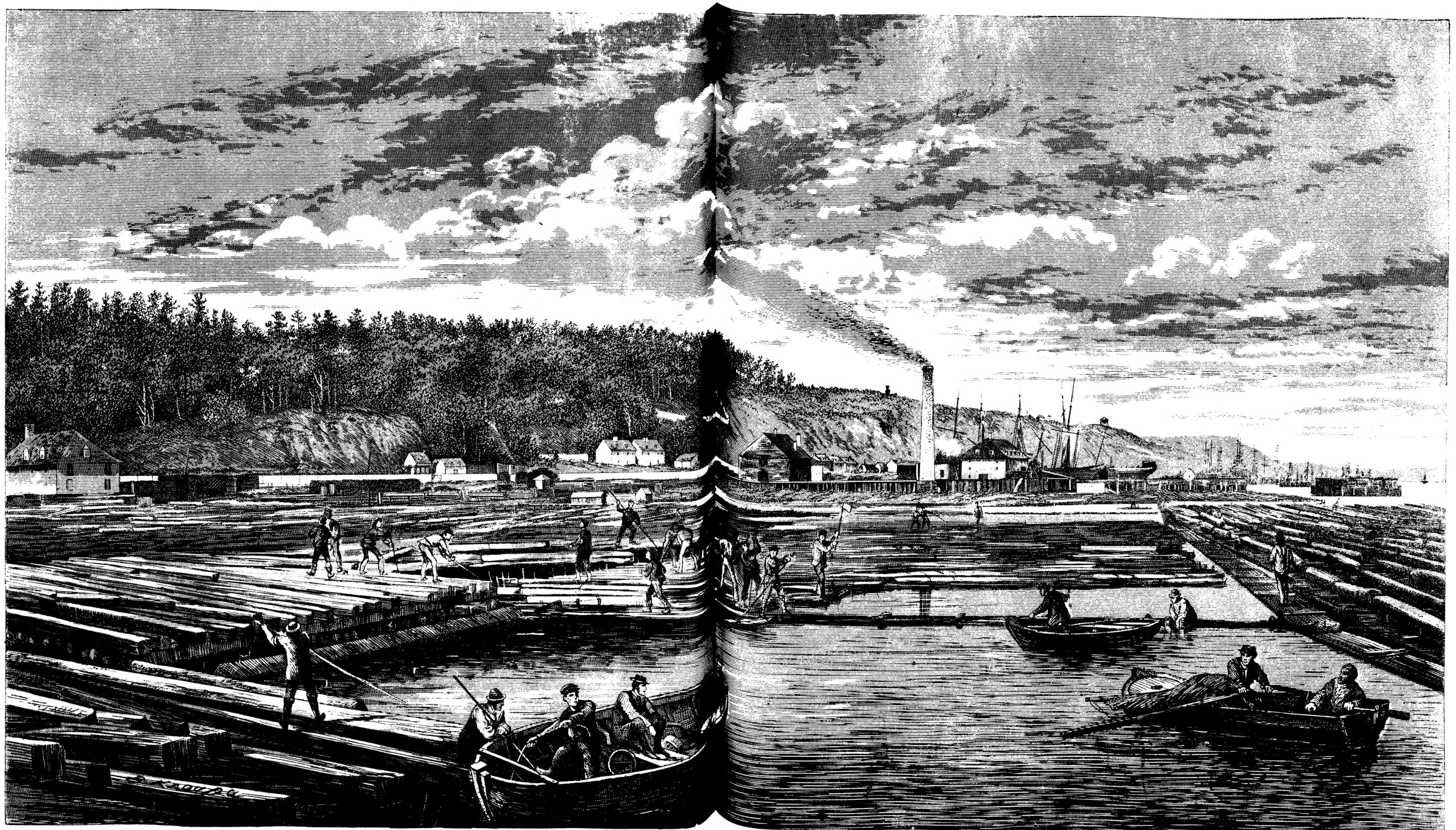
Ainsi nommée parce que c'est de là que partit l'avant-garde de l'armée de Wolfe, le jour de la bataille des plaines d'Abraham. C'est ce qu'on appelle en français les foulons, ce lieu célèbre auquel se rattachent tant de souvenirs historiques, où on ne voit maintenant que chantiers, jetées et estacades, radeaux et navires étrangers à la recherche de notre bois. C'est là que se fait une grande partie de ce commerce de bois quarré, l'une de nos principales sources de richesse qu'on a gaspillée malheureusement.

EXHIBITION DE VIENNE.

Eparpillés autour du parc qui entoure le palais de l'Exposition de Vienne se trouvent une multitude de cafés et restaurants, où chaque nationalité est représentée. Ces restaurants sont servis par des filles habillées à l'autrichienne, à l'orientale, à l'italienne, à la carinthienne, et l'on y sert les breuvages en vogue dans le pays représenté.



PAYSAGE SUR L'ILE ST. HÉLÈNE.



ESQUISSES À L'EXPOSITION DE VIENNE.



DANS UNE HUTTE ALPESTRE.

DANS LA LAITERIE AUTRICHIENNE.



A LA HALLE CARINTHIESE.

AU CONDITOREI SWISS.

AVIS.

Notre Agent M. Dorion collectera dans les quartiers St. Joseph, St. Laurent, St Antoine et Centre, Lundi prochain, le 18, et les jours suivants

1837-1838.

Nous serons bientôt en état de continuer notre travail '37 et '38 sans interruption. Inutile de dire que ce travail demande des recherches sérieuses.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 14 AOUT, 1873

UN PRETRE EMPRISONNE.

La question des écoles du Nouveau-Brunswick entre dans la phase où elle devait naturellement entrer tôt ou tard. N'ayant pu faire annuler ni par le gouvernement anglais ni par le parlement canadien la loi qui les obligeait de payer une taxe pour des écoles mixtes où ils ne pouvaient envoyer leurs enfants, les catholiques se sont opposés au paiement de cette taxe. On a alors saisi leurs meubles et on les a fait vendre, mais on a poussé plus loin la violence et la tyrannie : on a mis un prêtre en prison.

Voici les faits de l'arrestation de M. Michaud, tels que relatés par le *Moniteur Acadien* :

St. Jean, N. B., 30 juillet 1873.

Le fanatisme vient de remporter une victoire sur la religion et la morale. Le Rév. Messire Joseph X. Michaud, curé d'office de la Cathédrale de cette ville, a été arrêté ce matin par un connétable et conduit à la prison, où il fut enfermé dans l'un des cachots destinés aux insolubles et aux criminels !

Voici les faits en aussi peu de mots que possible :

Vers 10 heures ce prêtre dévoué passait sur la rue Prince William quand il fut accosté par le connétable Powers qui lui demanda s'il n'était pas le Rév. M. Mitchell. Ayant reçu une réponse négative, il lui demanda s'il n'était pas prêtre catholique, ce à quoi Messire Michaud répondit dans l'affirmative en lui donnant son nom. Le connétable l'informa alors qu'il avait un compte de taxes contre lui, et, sur l'interrogation de M. Michaud, lui dit que c'était pour les écoles. Messire Michaud dit alors qu'il ne devait rien aux écoles dont il ne pouvait tirer profit et qu'il ne paierait pas. Le connétable lui dit qu'il lui donnerait le temps de consulter son évêque. M. Michaud répondit que la prétendue obligation était la sienne et non celle de Sa Grandeur, et aussi qu'il ne voyait pas pourquoi il irait voir le chambellan : le connétable après s'être consulté avec celui-ci, redemanda le paiement du compte, ce à quoi la même réponse fut donnée. Le connétable ayant lâché le mot de prison, le Rév. M. Michaud lui demanda : "Suis-je votre prisonnier ?" Le connétable lui mit la main sur l'épaule en disant : "Vous êtes mon prisonnier." Puis il conduisit celui que tous les catholiques de cette ville entourent de la plus profonde affection, à la prison et l'enferma dans une des cellules, à côté de celles occupées par les voleurs et les meurtriers.

Une intense excitation suivit de près cette indigne et illégale arrestation ; illégale parce que le vénérable prisonnier, ayant des effets pour une valeur beaucoup plus élevée que le montant de son compte, on devait en faire la saisie avant de recourir à la prise de sa personne. C'est ce que fit remarquer Messire Michaud au moment d'entrer dans la prison en disant qu'il avait vu saisir des objets à Portland pour acquitter les taxes scolaires. Puis il demanda comment il se faisait qu'on agissait autrement avec lui. Le connétable lui demanda s'il avait des propriétés et le pria de les lui indiquer. Messire Michaud ne voulant pas se prêter au vol qu'on avait l'intention de commettre, lui dit qu'il pouvait les chercher, qu'il les trouverait sans doute.

Le cachot dans lequel fut enfermé Messire Michaud est en tout semblablement meublé que ceux des criminels ; l'ameublement se compose d'une table de planche, de deux chaises de planche et de deux ou trois lits de fer. Un pot d'eau est au centre de la table et la grille de fer de la fenêtre est fermée à clef. Deux ou trois débiteurs et plusieurs criminels sont enfermés dans le même corridor. Quelle joie ont dû goûter nos fanatiques en voyant un prêtre catholique mis au rang de vils criminels et incarcéré entre des oiseaux de potence.

On conçoit aisément que les catholiques de Saint Jean, en apprenant l'insulte qu'on venait de leur jeter à la figure, se portèrent en masse vers le lieu où était détenu leur pasteur plus que jamais bien aimé.

Mgr. Sweeney, les prêtres et les premiers citoyens visitèrent le prisonnier dans sa cellule en l'assurant de leur estime et de leur affection.

PROTESTATION !

Du fond de son cachot, le Rév. prisonnier a lancé la protestation suivante qui a paru dans le *Globe* de ce soir :

"PRIS DE LA CITÉ DE ST. JEAN, N. B.,

"30 juillet 1873.

"Je, soussigné, Prêtre Catholique de la cité de St. Jean, proteste de toutes mes forces contre ma honteuse arrestation dans les rues de la ville, alors que j'allais vaquer à mes devoirs sacerdotaux, et contre ma détention en cette prison, pour n'avoir commis d'autre crime que celui de méconnaître l'injuste taxe scolaire imposée sur moi. Je proteste au nom de la liberté dont l'Eglise Catholique a le droit de jouir en cette province ; je proteste au nom de la liberté de conscience qui a été garantie à tous les Français par le traité entre la France et l'Angleterre ; je proteste au nom de la justice et des droits égaux que doivent avoir tous les citoyens ; et j'en appelle du fond de cette prison à tous les citoyens de la Puissance du Canada de mettre un terme à la honteuse persécution dont les Catholiques

de cette Province sont victimes de la part de notre Gouvernement Local.

"JOSEPH MICHAUD, Ptre.

"Curé d'office de la Cathédrale."

MISE EN LIBERTÉ !

[Plus récent.]

Nous avons reçu ce matin la dépêche suivante :

St. Jean, 31 juillet 1873.

"Sur les sept heures, hier soir, Messire Michaud, qui a partagé ses instants d'emprisonnement entre la réception des nombreux visiteurs qui se pressaient autour de lui et la récitation de son bréviaire, fut informé par le Shérif qu'il n'était plus prisonnier. Quelqu'un lui avait envoyé une lettre anonyme renfermant \$5 pour la solde de la taxe du détenu. Personne ne sait qui est l'auteur de cet envoi. L'excitation est intense."

Il est bon de dire pour expliquer cet emprisonnement qu'au Nouveau-Brunswick, lorsque le shérif se présente devant quelqu'un, un warrant à la main, ne serait-ce que pour trente sous, il peut emprisonner le Défendeur, s'il ne paie pas immédiatement. Cet acte odieux a provoqué des articles à sensation, mais on ferait bien mieux de parler moins et d'agir plus. Les gens du Nouveau-Brunswick plus habiles que nous font moins de bruit, mais plus de besogne. Pourquoi n'a-t-on pas pris les moyens d'empêcher ce qui arrive ?

L. O. D.

NOUVELLES SUR LE PACIFIQUE.

Lorsque notre journal arrivera à nos abonnés, la session du 13 août sera ouverte, et l'on saura ce que tout le monde veut savoir, si ce sera une véritable session ou si la Chambre sera prorogée immédiatement. Les journaux ministériels disent qu'il n'y aura pas de session, mais qu'une commission composée de juges sera nommée par le gouvernement pour faire l'enquête sur les accusations de M. Huntington. L'opposition continue de dire que le Gouverneur ne peut proroger la Chambre avant qu'elle n'ait délibéré sur le rapport du comité qu'elle avait nommé et avisé aux moyens de faire une enquête sur la question qui lui a été soumise.

Le bruit avait couru que le lieutenant-gouverneur Caron avait été chargé d'aller à Ottawa proroger la Chambre vû que Lord Dufferin désirait demeurer quelque temps encore à Halifax. Mais ce bruit était mal fondé, ou Lord Dufferin a changé de résolution, car il est parti d'Halifax et il sera à Ottawa, le 13.

Dans un banquet qui lui a été donné à Halifax, Lord Dufferin a fait un long discours dans lequel il s'est efforcé de convaincre ses auditeurs qu'il remplirait ses devoirs sans faiblesse et sans considération de partis, que le Parlement était le guide naturel dont l'opinion devait diriger sa conduite.

M. McMullen a publié une autre lettre dans laquelle il réitère ses accusations contre le gouvernement.

Nous serons bientôt en état de donner une analyse complète de tout ce qui a rapport à cette affaire et probablement de la preuve qui sera faite devant un tribunal quelconque.

Des assemblées ont eu lieu à Montréal et ailleurs, des résolutions ont été passées et des pétitions envoyées au Gouverneur pour le prier de ne pas proroger la Chambre, le 13 août.

Les journaux ministériels ont publié des correspondances pour établir que McMullen ne mérite pas la confiance publique et que sa réputation à Chicago est mauvaise. McMullen répond à ces accusations par des actions en dommage.

Les journaux de l'Opposition ont publié, lundi dernier, deux autres documents qui ne manquent pas d'intérêt. Ce sont deux lettres de M. James Featy, jur., propriétaire du *Leader* de Toronto, journal ministériel, à MM. Smith & McMullen, les capitalistes américains qui voulaient former une société avec Sir Hugh Allan. Dans la première de ces lettres, M. Featy dit qu'il a vu les membres du gouvernement ; il cite Sir John, en particulier. Il dit qu'il faut se mettre à l'œuvre sérieusement, s'ils veulent obtenir le contrat et agir de concert avec le gouvernement, mais que pour cela il faut de l'argent, \$50,000 immédiatement, et \$50,000 à l'ouverture de la session. Dans sa deuxième lettre, M. Featy dit qu'il regrette que les Américains n'aient pas accepté ses propositions vû qu'elles venaient de personnes ayant l'autorité de suggérer de pareilles choses, qu'il s'est donné beaucoup de peine pour rien et a tenu pendant trois mois une correspondance suivie avec le gouvernement ; que le gouvernement a obtenu d'une autre source les \$100,000 pour augmenter leur influence dans le pays. Il regrette que cela n'ait pu se faire par eux et sous leur contrôle.

Nous ferons connaître à nos lecteurs ce que le *Leader* répondra à ces lettres.

Le Révd. Père Lefebvre, supérieur du collège St. Joseph, à Shédiac, Nouveau-Brunswick, écrit de Paris au *Moniteur Acadien*, que M. Rameau s'occupe en ce moment à écrire l'histoire des Acadiens. Ce nouvel ouvrage devra tirer de l'oubli ce courageux petit peuple, dont la généalogie sera désormais bien établie.

LÉGENDE CANADIENNE.

LE SPECTRE BLANC.

Arrête passant, respecte ces ruines, ne foule pas à tes pieds ce sol où dorment des héros. Le châtelain affronte l'orage plutôt que de chercher un asile auprès de ces murailles et le villageois n'y passe qu'en tremblant, car c'est là, lorsque le vent du soir soupire dans les débris de la tour, lorsque tout s'écroule et gémit au vieux manoir, c'est là qu'on voit apparaître le "Spectre Blanc." Sa voix plaintive à laquelle l'écho de ce sombre séjour donne un accent encore plus triste et plus lugubre, va se perdre sur les vagues azurées qui miment sourdement les pieds de la tour. Jadis ce lieu fut célèbre dans nos luttes contre les Peaux Rouges. Plus d'une fois, comme les flots de la rive, la rage impuissante du féroce iroquois vint se briser avec fracas contre ce vieux fort.

Lorsque l'Indien détournait sa hache redoutable et entonnait son chant de guerre, tous les colons du voisinage, cherchaient à l'abri du château un refuge contre les fureurs de leurs cruels ennemis. Les bosquets délicieux qui l'environnent ont vu souvent le sang du Visage Pâle et de l'enfant des bois se mêler ensemble. Chaque arbrisseau, chaque pierre, conserve le souvenir d'une action éclatante, d'un trait d'héroïsme ou de dévouement.

Ce château appartenait à M. Edouard de Chambly, descendant d'une des plus nobles et des plus vaillantes familles, chez qui le courage et l'amour de la patrie, étaient héréditaires. M. de Chambly avait un fils qui s'appelait Edouard comme son père. Un de ses amis et compagnons d'armes, lui avait confié en mourant son enfant unique, une jeune fille charmante, dont la figure aussi intelligente qu'agréable avait un certain cachet d'élevation et de douceur qui lui gagnait toutes les sympathies. Louise, telle était son nom, grandit avec Edouard qu'elle considérait comme son frère. Edouard portait un amour fraternel à sa sœur d'adoption. Tous deux vécurent sous le même toit, assis à la même table et comblés des mêmes caresses. Ils aimaient à jouer ensemble, et à cueillir dans un bois voisin, la rose sauvage, l'humble violette et le lis emblème de la pureté de leur cœur. Souvent le père d'Edouard retiré à l'ombre des vieux pins qui entouraient le château, contemplant avec un sourire de bonheur l'union et l'amour de ces enfants. D'autres fois les pressant tour à tour contre son cœur, il leur racontait ses aventures au milieu des sauvages et de la forêt. Louise demandait surtout au vieillard de lui parler du combat sanglant dans lequel son père était mort. Cependant, déjà s'était écoulé cet âge heureux de l'enfance où l'âme pure et naïve, aime sans trouble et exprime ingénument son amour. Des feux inconnus jusqu'alors embrassaient ces deux cœurs faits pour s'aimer et formés l'un pour l'autre. Un soir Edouard était venu se reposer sous le feuillage avec Louise dont le regard mélancolique et rêveur, le front soucieux semblaient annoncer des pensées de tristesse et de douleur. Edouard appuyait sa tête sur les bras de Louise dont les cheveux blonds ondulés par la brise venaient effleurer le visage. Les flots en expirant sur la rive murmuraient la fin du jour et les oiseaux sous la feuillée faisaient entendre leurs concerts amoureux. Louise la première rompit le silence. "Cher Edouard, dit-elle, tu sais combien, je me sens heureuse auprès de toi, et de tes parents devenus les miens. Je verrais avec un charme toujours nouveau couler ici tous les jours de ma vie. Il fait si bon de respirer auprès de ceux que le cœur et la reconnaissance m'ont rendus si chers. Mais te l'avouerai-je, je n'ose espérer en l'avenir. Le destin qui m'apprit à souffrir dès ma naissance ne s'adoucirait un moment que pour me faire sentir davantage toutes ses rigueurs. Le trépas a marqué mon berceau ; mes yeux en s'ouvrant à la lumière furent frappés par l'éclat des torches funèbres. Les premiers bruits qui retentirent à mon oreille furent des gémissements et des pleurs. Les cloches joyeuses qui annonçaient ma naissance, devaient bientôt tinter le glas de la mort. Tige frêle et tremblante l'Aquilon s'acharnait déjà pour ma perte. Quelques jours après, victime de son courage, mon père allait rejoindre celle qu'il pleurait encore. Abandonnée sur la terre je n'ai jamais connu les douceurs qu'on éprouve sur le cœur d'une mère ou sur les genoux d'un père. Mon existence est vouée à l'infortune. Il n'est personne à qui je puisse confier les secrets de mon âme. C'est en vain que de douces pensées viennent parfois m'arracher quelques sourires. Ces espérances, hélas ! ne serviront qu'à me tourmenter lorsque viendra le temps des cruelles déceptions." A ces mots, Edouard ému pressa longtemps sur son sein Louise éplorée et essaya de la consoler. "Pourquoi ces pleurs et ces alarmes, dit-il, mon père et ma mère ne sont-ils pas les tiens, ne suis-je plus ton frère, ton amant. Douterais-tu de mon amour et de la constance de mon cœur. Quelle froideur et quelle indifférence tu me témoignes à moi qui n'ai point de secrets pour toi. L'hymen doit bientôt nous unir pour toujours et....." Edouard, interrompit Louise, ne me fais point l'injure de ne pas croire en mes promesses. Je n'ai connu que toi seul dès mon enfance, je t'ai promis ma foi et pour toi seul je vivrai. Je craignais d'attrister ton front toujours serein et de troubler tes sens en te faisant le récit d'un songe affreux que j'ai eu la nuit dernière. Je tremble encore à son souvenir mais puisque tu le désires, écoute, tu sauras tout :

"Le soleil venait de terminer sa course, les voiles de la nuit enveloppaient la terre. Tout bruit avait cessé dans le hameau. A peine le bruissement de la feuille sous les pieds de la chèvre ou la voix tremblante de la brebis égarée interrompait le silence. Cependant au manoir on ne dormait pas encore. A travers les arbres qui bordent son avenue on apercevait les lumières brillantes qui éclairaient le château. En s'approchant davantage on entendait distinctement des pas sourds et cadencés et les sons harmonieux des instruments se mêlant avec les voix les plus douces et les plus mélodieuses. Une assemblée considérable parée de ses plus beaux habits, se livrait au plaisir de la danse au milieu d'une salle couverte de guirlandes et de fleurs. Sur toutes les figures se liait une joie nouvelle produite sans doute par quelque événement nouveau. En effet on fêtait une grande victoire où le brave Edouard s'était couvert de gloire. On vantait partout ses exploits, ton nom était dans toutes les bouches et ton père orgueilleux de toi dansait des larmes de joie. Tout à coup un cri s'éleva du milieu de la salle, tous les assistants demeurèrent terrifiés. Les jeunes filles timides et craintives cherchant un refuge dans les bras de leurs mères. Les mères se lamentaient et imploraient du secours. L'épouvante s'empara des plus braves. Tous les regards se dirigèrent vers le même endroit, on craint de l'apercevoir encore et les yeux le cherchent comme invinciblement. Le voyez-vous là-bas..... ce fantôme qui s'avance. Oh ciel ! Tremblez car c'est le Spectre Blanc ! Il

marche d'un pas grave et mesuré, un drap blanc cache les formes de son corps et ne laisse apercevoir que sa figure où se reflètent les sombres pâleurs de la mort; ses cheveux en désordre, ses yeux hagards, ses joues amaigries, son front sombre, ses mains encore crispées des douleurs de l'agonie, sa bouche d'où s'exhale une odeur de cadavre, tout en lui est fait pour porter la terreur. On dirait la Mort elle-même emportant quelques lambeaux de la tombe. Mais sa voix était aussi douce et aussi plaintive que les accents de la colombe qui sous le rameau balancé par la brise gémit sur la mort de sa compagne. Levant ses mains vers l'assemblée muette et tremblante, elle fit entendre ces paroles : "Triste, pâle, éplorée, j'ai prêté une oreille attentive auprès du chemin, mais je n'ai pas entendu le bruit de tes pas. J'ai traversé le vallon, j'ai erré au milieu de la forêt, je me suis assise sur les rochers qui bordent la rive; mais je n'ai pas entendu ta voix. Je t'ai attendu longtemps à l'ombre de ces saules, mais la brise seule murmurait en balançant leurs rameaux touffus. Il ne reviendra pas, ton cher Edouard : il dort sur la terre étrangère et ne se réveillera plus." La froide haleine de la nuit glace mon sein et engourdit mes membres; errant au milieu des ténèbres je cherche celui qui n'est plus. Pourquoi tant de cruauté, ô Edouard, pourquoi briser ma vie lorsqu'à peine j'ai compté vingt printemps. D'autres amantes plus heureuses pourront un jour tressaillir au nom d'épouse et de mère, mais moi je vais mourir. Pleurez mes yeux, je ne suis plus que l'enfant du malheur; pleurez mon père, pleurez sa mère, que tout gémisses au château, car Edouard n'est plus." On écoutait encore que le fantôme s'était évanoui; un silence suivit ce spectacle effrayant. Bientôt on entend à quelque distance le galop d'un cheval; un soldat se présente; son sabre est encore taché de sang; il revenait d'une grande bataille où plus d'un héros avait mordu la poussière; d'un bond il est à bas de son coursier; l'assemblée ouvre ses rangs pour le laisser passer, il se dirige vers le vieillard qui pâlit à son aspect, et lui jette ces mots. "Votre fils est mort," puis il s'éloigne; ta mère faiblit, une sueur froide humecte son front, elle tombe, on la relève, ses yeux se sont déjà fermés à la lumière." Louise avait cessé de parler. Edouard, attendri, surmontant néanmoins son émotion repartit : "A quoi bon se laisser illusionner et trembler devant un fantôme produit par les vapeurs de la nuit. Toutes ces visions étranges qu'enfante une imagination ardente disparaissent avec les premiers rayons de l'aurore. Ne sois pas aussi crédule. Laissons les jongleurs indiens s'effrayer du sens d'un rêve; pour nous, moins superstitieux, espérons l'avenir. Notre amour est aussi pur que l'onde de ce fleuve, rien ne saurait le troubler. Cesse donc, Louise, de te livrer à de tristes pressentiments. J'aime tant à voir sur ton front cette douce sérénité et sur tes lèvres ce tendre sourire, qui reflètent le bonheur de ton âme et font palpiter mon cœur d'espérance." "Ta voix, dit Louise, comme le frais zéphyr verse dans mon sein la fraîcheur et la joie. Ton regard plein de tendresse me ranime et me console, je consens à être heureuse pour toi." Elle avait à peine achevé ces mots qu'ils aperçurent M. de Chambly qui s'avançait lentement vers eux, car l'âge et la fatigue avaient appesanti ses pas. Tous deux par respect se levèrent à son approche. M. de Chambly s'assit à côté d'eux sur le tronc d'un vieux chêne et regardant ses fils : "Edouard, dit-il, plus d'une fois dans ta jeunesse je t'ai raconté les exploits et le dévouement de tes ancêtres. Ta figure qui s'enflammait à mes paroles, le désir que tu m'as toujours témoigné de combattre me disent assez qu'en toi coule le sang noble et vaillant des Chambly. Aujourd'hui il est temps de te servir de ce courage.

"Albion s'est ressouvenu de sa vieille haine contre la France et ses légions foulent déjà le sol canadien. L'âge ne me permet pas de te suivre. Pars seul, mon fils, prends mon sabre et va soutenir l'honneur de ta famille." Edouard se jette aux genoux de son père qui le bénit, il se relève, presse un moment sur son cœur Louise tremblante et baignée de pleurs, s'arrache à ses baisers brûlants et vole dans les bras de sa mère. Quelques moments après monté sur son coursier fougueux, Edouard disparaissait enveloppé dans un nuage de poussière soulevé sous les pas du cheval de guerre. Non loin du fort Duquesne, dans un vallon bordé de rocs détachés et qui semblent cassés à coups de marteau, le fier de Beaujeu avec 250 Canadiens et ses 600 Sauvages attendait en silence les 1200 soldats de Braddock. Tout à coup on aperçoit un habit rouge, les clairons sonnent, le salpêtre fume, des deux côtés s'engage une lutte sanglante, l'acier se choque contre l'acier, le sang coule, la mort commence son ouvrage. Les Virginiens reculent d'abord épouvantés, leur général les rallie, et les ramène au combat. Les Canadiens moins nombreux se multiplient par des prodiges de valeur. Ils s'élançant au pas de charge, on s'entremêle, l'ardeur est à son comble. Au milieu de ce carnage, un guerrier, que dis-je, un héros se signale entre tous par son impétuosité et son audace. Son sabre abat tout devant lui. Partout il répand la mort et l'épouvante. Mais, voyez, il s'arrête ce torrent dévastateur. Un officier d'Albion horriblement blessé, affaibli par la perte de son sang, pâle, languissant, s'approche de lui.

Sa démarche chancelante a cependant, je ne sais quoi de noble et de grand qui inspire le respect. Ses blonds cheveux qui tombent négligemment sur ses épaules, sa tête penchée, ses yeux à demi éteints, intéressent en sa faveur et implorent pour lui la générosité de ses ennemis. "Guerrier, dit-il, en s'adressant à Chambly, je te rends mes armes comme au plus brave de mes ennemis, mes forces ne me permettent plus de combattre." "La fortune est volage ici, répond Edouard, le courage malheureux mérite respect." En ce moment passe un Indien, il brandit son terrible tomahawk ruisselant de sang, de sa bouche sort ce cri unique qu'il répète de distance en distance "mort aux Anglais." Il aperçoit l'Anglais désarmé, d'un bond il est en face de lui. "Meurs, vipère," crie-t-il encore plus fort. Chambly, lève son arme pour détourner le coup, le tomahawk glisse et vient s'enfoncer dans le côté d'Edouard, il tombe et expire. Bientôt, Braddock, malgré ses exhortations et ses menaces voit ses soldats reculer et abandonner la victoire. Lui-même trouve un glorieux trépas en servant sa patrie. Son armée se débände, les Canadiens triomphent, l'honneur de la France est vengé. Déjà s'étaient éteints les clameurs des combattants, et le bruit des armes se mêlant aux fanfares bruyantes des trompettes. Tout dormait dans la vallée, à peine les gémissements de quelques blessés luttant encore contre les étreintes de la mort et les pas cadencés de la sentinelle troublaient ce silence solennel. Penchés sur leurs mousquets, près du cadavre d'Edouard, veillaient deux vétérans qui se racontaient tous bas les exploits du père et la mort glorieuse du fils. Au manoir tout était triste. Dans le salon, près de la lampe projetant sur les murs une sombre lueur veillait Louise; sa main était appuyée sur la croisée, ses regards tournés vers les nuages menaçants qui s'amoucelaient à l'horizon, semblaient les interroger sur le sort de son amant et pressentir par la tristesse de la nature, la triste

fin d'Edouard. Sa figure pâle et agitée exprimait l'inquiétude et les souffrances de son âme. Tantôt elle se levait par une impulsion soudaine, son front ruisselait de sueur, et son cœur battait avec plus de force. Elle croyait entendre la voix d'Edouard; illusion! ce n'était que les gémissements de la brise du soir soulevant les rameaux épais des arbres qui ombrageaient le château. Tantôt, cédant à la lassitude et au sommeil, elle appuyait un moment sa tête fatiguée entre ses mains; alors les songes les plus divers venaient l'assiéger. On la voyait sourire, rayonner de bonheur, puis s'assombrir, s'agiter et par un effort suprême sortir enfin de cet assoupissement. Mais soudain, Louise se lève et pâlit, le bruit sourd d'un sabre glissant sur la pierre vient de la frapper. Un guerrier inconnu apparaît, il annonce à M. de Chambly la victoire des Français et la mort d'Edouard. Sa mère s'évanouit, M. de Chambly faiblit mais l'amour de la patrie tempère en lui la douleur paternelle. Louise s'écrie : "Edouard, Edouard," et chancelle. Le guerrier la soutient, la replace sur son fauteuil, essuie les larmes qui coulent malgré lui et quitte le château en pleurs. Le soir, la mère avait rejoint le fils. Le vieillard ne tarda pas non plus à suivre son épouse. Edouard repose à l'ombre des pins noirs, près de la tour où la vague plaintive vient se briser contre les rochers.

Longtemps après, Louise comme une ombre se glissait sous le feuillage, et venait s'agenouiller auprès d'une croix. C'est là qu'elle soulageait sa douleur en répandant sur la tombe de son amant le baume de ses prières et ses pleurs. Les échos gémissants répondaient à sa voix, les oiseaux des ténèbres penchés sur les débris du château poussaient leurs cris plaintifs et lugubres tandis que l'orage dispersait avec fracas les pierres à demi renversées par le temps—et l'on dit que depuis on voit la nuit errer le "Spectre Blanc."

UN AMI.

Beauharnois, le 3 août 1873.

FAITS DIVERS.

Le Saint Père vient d'honorer M. le lieutenant Jos. Taillefer, commandant du premier détachement des zouaves Pontificaux, du titre de Chevalier de Pie IX.

M. George McMullen, dont le nom est fort en évidence depuis quelques temps, a intenté une action pour libelle contre le journal le Mail. Le montant des dommages réclamés est de \$50,000 et il est probable que le procès passera aux prochaines assises de New-York.

Un citoyen fort connu à Montréal, qui a été de longues années chef d'un département public, s'est enfilé aux Etats-Unis, pour échapper à des poursuites judiciaires. Il laisse dans sa caisse un déficit de \$14,000.—(National.)

M. Aubin se propose de reprendre sous quelques jours la publication des *Veillées du Père Bonsens*.

DES DUELS.—Dans sa *Gazette parisienne* de *Paris Journal*, M. Jehan Walter fait l'histoire des duels politiques du siècle :

Les duels politiques datent de la révolution de 1789, et la liste en est déjà longue. A chaque époque troublée, leur nombre augmente en raison directe de l'agitation des esprits.

Il n'y a jamais eu autant de duels que sous le règne de Louis Philippe. Les luttes passionnées de la Chambre avaient un écho dans les journaux, où le ton de la polémique ne connaissait plus la moindre mesure et amenaient de continuelles provocations. La plupart de ces duels ont eu une fin lugubre.

Je n'en rappellerai que trois. Le 20 janvier 1834, M. Bugeaud étant à la tribune du Corps Législatif, un député de l'opposition, M. Dulong, lui adressa quelques mots dans lesquels il faisait allusion au rôle de géôlier que le général avait rempli à Blaye auprès de la duchesse de Berry.

Une explication s'ensuivit, et un duel fut résolu. Le duel eut lieu le 27 Janvier 1834. L'arme choisie était le pistolet. M. Dulong eut le crâne fracassé par la balle de son adversaire.

Le 22 juillet 1830, à la suite d'une polémique violente entre le *National* et le *Presse*, une rencontre fut décidée entre M.M. Armand Carrel et Emile de Girardin.

L'issue fatale de ce duel est présente à tous les esprits, le malheureux Armand Carrel fut tué par Emile de Girardin.

Enfin, le 10 mars 1845, autre duel non moins triste entre M. Rosemonde de Beauvallon et M. Dujarrier, gérant du journal la *Presse*. Les deux adversaires étaient très connus : M. Beauvallon par ses duels, et M. Dujarrier par sa liaison avec une figurante du corps de ballet de la Porte-Saint-Martin, la fameuse Lola Montès.

Une querelle survenue à une table de jeu dans un bal d'artistes donné chez un restaurateur du Palais-Royal fut le prétexte de la rencontre, qui eut lieu le lendemain, 11 mars.

M. Dujarrier reçut la balle de son adversaire en pleine poitrine.

L'émotion causée par ce duel fut très grande. Un procès s'ensuivit, procès dans lequel Lola Montès parut comme témoin, et déposa de telle sorte que le lendemain, il n'était question que d'elle à Paris. Cette renommée parvint jusqu'aux oreilles du roi de Bavière, et Lola Montès partit pour Munich.....

Ajoutons à cette liste la célèbre rencontre d'Aristide Ollivier, le frère du ministre du 2 janvier, avec M. de Ginestous, dans laquelle le jeune républicain trouva la mort à l'aurore de ses vingt ans.

MARATRE.—Vendredi soir, une jeune femme étrangère a été déposée dans un vieux canot, à Lévis, un jeune enfant et s'est enfuie ensuite. Les cris de ce petit être malheureux ont éveillé l'attention et on le trouva à moitié mort de froid. Il fut transporté à la pharmacie la plus voisine et malgré les soins qu'on lui a prodigués, il est mort samedi matin. La mère a été arrêtée. Elle a avoué que l'enfant n'avait que quelques mois.

UN SECOND BIS BELLEAU.—Un nommé Alfred McClure, d'Acton, ayant été arrêté grâce à l'habileté bien connue de notre Grand-Connétable Willbrenner, pour vol de cheval commis chez un nommé Langevin de la deuxième Rivière Pot-au-Beurre, fut logé dans la prison commune de ce district. Samedi avant midi, au moment où le géôlier le faisait sortir de la Prison en compagnie de quelques autres personnes, il enfila prestement la porte du mur d'enceinte, qui ne se trouvait pas verrouillée, et prit sa course à travers les rues, suivi de près par le géôlier et le chef de police Mountain. Il allait disparaître de leur vue lorsque par un hasard heureux M. Pierre Charbonneau, se trouvant sur son chemin, ne fut pas lent à lui mettre sa main de fer sur le collet.

Ramené sous les verroux, on lui mit les fers aux pieds et on l'enferma dans l'endroit le plus sûr de la prison. Le géôlier s'étant absenté pendant quelques minutes pour faire son marché à son retour il trouvait de nouveau, à sa grande stupéfaction, la cage vide!..... Poiseau s'était encore envolé! Après quelques recherches faites à l'intérieur de la prison, on découvrit qu'une crampe qui servait à recevoir la targette d'une fenêtre avait été arrachée, et l'on croit que c'est à l'aide de cet instrument que le déserteur a pu forcer la serrure de ses chaînes ainsi que celle de la prison. Quant à son évasion par-dessus le mur d'enceinte, elle s'explique facilement par le fait, que nous avons constaté de nos propres yeux, que la surface intérieure présente de nombreuses cavités ou crevasses entre les pierres par suite de la détérioration du mortier; en deux endroits, surtout il nous a paru très-facile à escalader.

Avant de partir, McClure a écrit au crayon sur le mur de sa cellule : "Tu me chercheras et ne me trouveras plus!" prophétie qui paraît s'accomplir jusqu'à présent car, bien que le Grand-Connétable soit monté à Montréal immédiatement et l'on ait fait des recherches en tous sens, on n'a pas encore dépisté McClure; géoliers et connétables sont encore à se demander : "As-tu vu McClure?....."—*Le Messager de Sorel*.

Un homme et une femme étaient dans un char urbain à St. Louis. Tout à coup la femme tira un pistolet de sa poche de robe et fit feu sur son mari qui reçut la balle dans la hanche. Le mari a demandé que sa femme fut admise à caution en donnant pour raison qu'elle est sujette à des attaques de folie.

HOTESSE INATTENDUE.—On écrit de Bordentown (New-Jersey) :

Une dame à la physionomie éveillée, vêtue avec beaucoup de recherche et se donnant pour la petite-fille de Napoléon Ier, a pris possession de la maison Bonaparte, à Bordentown, et refuse énergiquement de l'évacuer. C'est en apparence une femme qui a reçu une brillante éducation. Elle donne d'un ton impérial des ordres impérieux aux gens chargés de la garde de la maison. L'agent de la propriété étant absent, les personnes qui le remplacent sont très-embarrassées sur l'attitude à prendre à l'égard de la dame étrangère. Quelques-uns pensent qu'elle fait réellement partie de la famille Bonaparte, et la perspective de voir la vieille demeure briller à nouveau de la splendeur royale les plonge dans l'extase.

MORT D'UN BRIGAND.—Le fameux brigand italien Scalise a été tué dans les circonstances suivantes :

Le délégué de la sûreté publique, M. Gabrielli, avait été prévenu à Gagliano, où il se trouvait pour affaires, que Scalise s'était, depuis quelques jours, réfugié à Grinigliano, chef-lieu de mandement, et qu'il se tenait caché chez Maria Rosilla, femme de mauvaise vie depuis longtemps sa maîtresse. Le 15, au point du jour, le délégué quittait Gagliano avec quatre soldats et deux *squadriglieri*. Arrivé à Grinigliano, son premier soin fut de cerner la maison de la Rosilla, puis il fit prévenir les carabinieri et le capitaine commandant le détachement de bersagliers; ces derniers se portèrent promptement sur les lieux.

Scalise, se voyant pris, ouvrit une fenêtre, et, au moment où le délégué donnait des ordres au *squadriglieri* Falbo, il tira sur eux un coup de fusil. Ceux-ci ripostèrent par deux coups qui blessèrent légèrement le bandit à la tête.

Scalise se retira, monta sur le toit et gagna la maison voisine, appartenant au secrétaire de la municipalité; là il se barricada.

Pendant que le capitaine dirigeait les opérations en dehors, le délégué, le lieutenant Piezza, le brigadier des carabinieri, Paladini et deux bersagliers donnèrent l'assaut à la maison.

En pénétrant dans la chambre où le bandit se tenait, ces derniers reçurent deux coups de fusil à bout portant; ils étaient morts. Le brigadier Paladini a été légèrement blessé. Alors on a mis le feu à la maison.

Le brigand, voyant perdu tout espoir de salut, cria merci et se rendit au délégué. Il fut dirigé sur Catanzaro; mais, à mi-chemin, il tenta de s'évader en éludant la surveillance du détachement qui l'escortait. On fit une décharge générale sur le bandit, qui tomba mort.

Luigi Scalise avait environ trente ans; il était beau et vigoureux; sa physionomie accusait l'énergie et un courage peu commun.

C'est par soif de vengeance qu'il s'était jeté dans la *Macchia*. Son père l'avait encouragé dans son dessein de venger un de ses frères, brigand mort en combattant.

Scalise portait un costume splendide. Sa veste était couverte de riches broderies d'argent et ornée de quatre rangées de pièces de monnaie en manière de boutons. Maria Rosilla est d'une grande beauté. Elle a été écrouée dans la prison de Catanzaro, avec sa sœur et sa mère.

MIRACLE ÉCLATANT.—Le 2 juillet, fête de la Visitation, cinq mille pèlerins venus de toutes les parties de la France ont été témoins à Lourdes du fait surnaturel qui suit : Une fille infirme depuis dix ans du nom de Caroline Essertaux, âgée de 32 ans, se fit transporter de Niort à Lourdes. Parvenue à la grotte elle est enlevée de sa voiture et descendue dans la piscine miraculeuse. Elle y était à peine qu'on l'entend s'écrier : *Je suis guérie!* Et, en effet, elle était instantanément et complètement guérie. Ses jambes infirmes et retournées sous elle depuis dix ans, s'étaient allongées! plus de membres paralysés, elle y croyait à peine, son corps ne porte même point les traces des plaies dont il était couvert!

Les libres-penseurs du Niort voyant cette infirme partir pour Lourdes disaient, raconte-t-on "si celle-la revient guérie nous croirons."

Au moment de son départ son médecin lui avait également dit : "Il n'y a qu'un miracle qui puisse vous guérir; mais aux miracles je ne crois pas." Ces détails sont puisés dans une lettre adressée à l'*Univers* qui affirme qu'elle est d'un témoin parfaitement sûr et corroborée par beaucoup d'autres.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs pour les douleurs dans le côté.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DECES.

En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 4 ans 8 mois 17 jours, Ovide-Antoine-Oswald, fils aîné de Ovide Desmarais, Ecr., Photographe.

A Beauharnois, le 3 août, à l'âge de 5 semaines, Joseph-Alphonse-Hercule-Gustave, enfant de A. R. Primeau, Ecr., M. D.

En la ville de Beauharnois, le 11 courant, à l'âge de 1 an 12 jours, Dométhilde-Altha, enfant de Ovide Desmarais, Ecr., photographe de cette ville.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant
les droits d'auteur de 1868.]

LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

Reprenant après leur nuance égale et primitive, ils allaient se développer au-dessus de l'horizon comme un large turban, enroulé sur la tête du globe, et qui faisait miroiter dans l'infini son céleste tissu piqué, ça et là, de fils d'or figurés par les étoiles scintillant au travers de ces vaporeuses clartés.

Tantôt ils se séparaient distinctement, et, ainsi qu'une folle troupe d'esprits titaniques, ils couraient aux quatre coins de l'horizon, formant une gigantesque chaîne et dansaient autour des mondes la ronde la plus fantastique et la plus échevelée.

Ils allaient, tournant si vite, qu'à les regarder, l'œil se sentait pris de vertige, quand tout-à-coup, ce grand cercle mouvant se resserre, se rétrécit encore, s'amincit vers son centre et s'arrête immobile, mais toujours lumineux, au milieu du ciel où il forme un soleil énorme dont les rayons sans nombre dardent en dehors leurs traits pâles et tremblotants. Sombre d'abord, le centre de cet astre éphémère prend bientôt une couleur rougeâtre qui devient pourpre en un moment, tandis qu'un brillant météore s'allume au sein de ce soleil étrange, éclate, tombe vers la terre, en laissant à sa suite une fugitive traînée tricolore, jaune, verte et rouge, et va s'abîmer au loin vers le bas du fleuve qui s'empourpre un instant d'une teinte enflammée, puis rentre dans l'obscurité.

Et, comme si c'était un signal de retraite, le cercle aux rayons agités là-haut se brise, et les courants de lumière diaphane se dispersent et s'éteignent dans l'air, poursuivis par la lueur s'éteignant du centre, laquelle grandit, s'épaissit, s'étend victorieuse dans l'insondable coupole du ciel qui longtemps, durant la nuit, garda cette couleur d'un rouge effrayant. (1)

Les spectateurs de cette scène grandiose restèrent silencieux tout le temps qu'elle dura.

Quand le météore s'éteignit dans le fleuve, Mornac s'écria :

—Voilà, sandis ! qui est magnifique !
—Ce spectacle est en effet terriblement beau, répartit Mlle de Richécourt. Il me rappelle ceux qui précédèrent le tremblement de terre de l'hiver dernier. Dieu nous garde, cette année, de semblables agitations.

—Ce fut donc bien effrayant ? demanda Mornac en accompagnant cette question d'un regard brûlant qui fit baisser les longs cils noirs de Mlle de Richécourt.

—Oh ! oui ! répondit Jeanne.

—Mais veuillez alors m'en faire le récit ?
—Bien volontiers, mon cousin. Sachez d'abord que, durant l'automne de 1662, le ciel sembla nous donner des avertissements par des phénomènes pareils à ceux d'aujourd'hui et plus terribles encore. "Au milieu du mouvement rapide et brillant des aurores boréales, des météores ignés, sous la forme de serpents embrasés, s'enlaçaient les uns dans les autres et volaient par les airs, portés sur des ailes de feu. Tout le monde put voir à Québec un grand globe de flammes qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles qu'il dardait de toutes parts n'eussent mêlé de frayer le plaisir qu'on prenait à le voir. Les habitants de la côte de Beauport en remarquèrent un semblable s'étendant au-dessus de leurs champs comme une grande ville dévorée par l'incendie. Leur terreur fut extrême, car ils crurent qu'il allait tout embraser. Un même météore parut sur Montréal ; mais il semblait sortir du sein de la lune, avec un bruit qui était celui des canons et des trompettes, et s'étant promené trois lieues en l'air, fut se perdre enfin derrière la grosse montagne dont cette ville porte le nom." (2)

Ces phénomènes continuèrent de se faire voir durant une partie de l'hiver, lorsque arriva le lundi gras qui était le cinquième jour de février. "La journée avait été belle et sereine. Bien des gens avaient commencé à célébrer le carnaval par les amusements ordinaires, lorsque, vers les cinq heures et demie du soir, on sentit dans toute l'étendue du pays un frémissement de la terre, suivi d'un bruit ressemblant à celui que feraient des milliers de carrosses lourdement chargés et roulant avec vitesse sur des pavés. Bientôt cent autres bruits se mêlèrent à ces deux premiers : tantôt l'on entendait le pétilllement du feu dans les greniers, tantôt le roulement du tonnerre, ou le mugissement des vagues se brisant contre le rivage ; quelquefois on aurait dit une grêle de pierres tombant sur les toits ; le sol se soulevait et s'affaissait d'une manière effrayante ; les portes s'ouvraient et se fermaient avec bruit ; les cloches des églises et le timbre des horloges

sonnaient ; les maisons étaient agitées comme des arbres, lorsque le vent soufflait avec violence ; les meubles se renversaient, les cheminées tombaient, les murs se lézardaient ; les glaces du fleuve, épaisses de trois ou quatre pieds, étaient soulevées et brisées comme dans une soudaine et violente débâcle. Les animaux domestiques témoignant leur crainte par des cris et des hurlements ; les poissons eux-mêmes étaient effrayés, et, au milieu de tous les sons discordants, l'on entendit les rauques soufflements des marsouins aux Trois-Rivières où jamais en n'en avait entendu auparavant."

—En effet, ce devait être effrayant, dit Mornac avec un sourire. Mais passant par votre bouche charmante, ces détails sont ravissants.

—Ne raillez pas, chevalier, car tout brave que vous soyez, vous auriez eu frayer comme tous ceux qui furent témoins de ce bouleversement. "Bien que personne ne fût blessé, ni aucune maison renversée, la pensée que la fin du monde arrivait, s'était emparée des esprits ; aussi se croyant aux portes de l'éternité, chacun se préparait au jugement dernier. Le mardi gras et le mercredi des cendres ressemblèrent au jour de Pâques, par le grand nombre de personnes qui s'approchèrent de la sainte table, et tout le temps du carême continua de présenter le spectacle le plus édifiant." (1)

—Et vous pensez que les phénomènes célestes qui apparurent l'automne précédent, étaient des signes précurseurs du tremblement de terre ?

—Pourquoi pas ?

—Alors ceux de ce soir nous annonceraient donc aussi quelque malheur ? reprit l'incrédule Mornac en souriant.

—Tenez, mon cousin, si vous voulez m'en croire, répondit Jeanne avec un air des plus sérieux, ne badinez pas là-dessus.

—Non, Seigneur ! s'écria soudain la femme de Joncas qui allumait une chandelle. Non, Monsieur, ne vous moquez pas de ces choses-là. Cela nous porterait malheur.

—C'est vrai ! fit Mme Guillot en jetant un regard de tendresse sur son fils.

Mornac s'apercevant que son esprit railleur paraissait affecter péniblement les dames, dit d'un ton plus sérieux au Renard-Noir qui, les yeux encore fixés sur le ciel rouge, n'avait pas prononcé un mot depuis le souper :

—Et vous, chef, que pensez-vous de ces choses-là ?

Après un moment de silence, le Huron répondit :

—Le pauvre Sauvage n'a pas toute la science d'un homme blanc, et ses croyances, bien qu'il soit aussi chrétien, sont différentes des tiennes sur beaucoup de choses. Tu ne vois, sans doute, dans ces signes que des effets produits par une cause naturelle. Mais mes pères à moi m'ont appris, et je respecte à ce sujet leurs enseignements, que ces brillants esprits qui courent ainsi le soir, dans le territoire des nuages, sont les âmes de nos ancêtres qui s'agitent là-haut pour avertir leurs petits fils d'un danger prochain. Lorsque nous fûmes chassés par nos ennemis des bords du grand lac, où blanchissent maintenant les os desséchés de tous ceux qui nous furent chers, nos tribus en furent longtemps d'avance, l'avertissement par de pareils signes. Mais le Grand-Esprit avait frappé ses fils d'aveuglement. Comme des vieillards qui, sur le soir de la vie, ne peuvent plus distinguer la lumière du feu de leur cabane, nous étions frappés d'aveuglement. Bien loin d'être sur leurs gardes, mes frères, malgré mes conseils et ceux de quelques anciens, se laissèrent surprendre par l'ennemi et la grande nation huronne fut écrasée, le peu qui en restait arraché du pays aimé de ses pères et dispersé au loin comme les feuillages de la forêt sous le souffle puissant des vents de l'automne.

—J'ai entendu parler, en effet, des malheurs de votre race, dit Mornac qui ne railait plus. Mais j'en aimerais bien entendre le récit de la bouche même de l'un des acteurs de cette tragédie. Cependant j'ai peur de réveiller vos douleurs en vous priant de me les raconter.

Le Huron réfléchit et dit :

—Le guerrier vaincu doit songer quelquefois à ses défaites pour en savoir éviter de nouvelles, et penser aux maux que lui ont fait ses ennemis pour ne pas oublier que la vengeance est douce au cœur de la victime tant qu'il lui reste encore un battement de vie. Mon fils est jeune et la parole d'un guerrier, qui pourrait être son père par l'âge et l'expérience, lui sera d'un enseignement utile en lui exposant la ruine d'une nation autrefois maîtresse de ces contrées.

Durant cet échange de paroles entre le Huron et Mornac, les dames étaient allées s'asseoir auprès du feu qui flambait dans la cheminée, Jeanne à côté de Mme Guillot. Toutes deux s'occupaient à des travaux d'aiguille, tandis que la femme de Joncas, après avoir tout rangé dans sa cuisine, s'asseyait auprès de son rouet à quelque distance de sa maîtresse et se mettait à filer.

Mornac, pour ne pas paraître poursuivre sa belle parente, s'adossa contre la fenêtre, à côté de Jolliet, et Vilarme auprès d'eux. Joncas, qui venait d'allumer sa pipe avec un des tisons de l'âtre, fumait en silence à côté de sa femme, un peu perdus tous les deux dans l'ombre.

Quant au Renard-Noir, il alla s'appuyer contre l'un des pans de la cheminée. Là, debout, la figure à demi éclairée par les lueurs du foyer, regardant ses auditeurs en face, il commença d'une voix profonde et grave :

—La forêt avait reverdi seulement quatre fois au-dessus de ma jeune tête, lorsque le grand chef des blancs, qu'ils appelaient Champlain, vint établir, sur le cap de Stadacona, la vaste bourgade que nous avons quittée au commencement du jour qui vient de s'éteindre. Depuis ce temps-là, l'hiver a soixante fois blanchi les branches des bois.

"Notre nation, celle des Ouendats que les blancs ont nommés Hurons, était la plus puissante de toutes les tribus qui couvraient les terres de chasse du Canada. Les armes et le nombre de ses guerriers la faisaient respecter au loin. La petite peuplade des Iroquois osait pourtant croquer ses tomahaks avec les nôtres et ne craignait même pas de nous attaquer. Ses guerriers étaient moins nombreux, mais plus unis, plus vigilants, plus rusés plus cruels que les nôtres portés à préférer les expéditions de chasse aux courses continues dans les sentiers de guerre. Que mes frères dans ne croient pas que nos guerriers, une fois au combat, fussent moins braves, moins forts, moins agiles que ceux des Cinq Cantons. Mes frères se tromperaient. Mais ce qui finit par causer la perte de ma nation, c'est que le Grand-Esprit a toujours donné à ses enfants hurons des cœurs plus doux et des yeux moins épris de la vue du sang que ceux de nos ennemis. Tandis que les Iroquois ne craignaient point de venir se cacher aux environs de nos villages pour enlever quelques chevelures, nos guerriers, qui s'étaient de grands chasseurs aux caribous, se laissaient quelquefois surprendre jusque dans leurs cabanes.

"Nous étions encore les plus nombreux et les plus forts, lorsque dans l'été qui suivit l'arrivée du puissant chef blanc, mon père Darontal, qui était le grand capitaine de notre nation, pria le votre d'accompagner, avec quelques soldats blancs, nos hommes de guerre dans une expédition contre les Cinq Cantons iroquois. Vos armes merveilleuses et terribles, alors inconnues aux enfants de la forêt, devaient nous aider beaucoup en frappant nos ennemis d'épouvante. Ce qui arriva. Dès que les Iroquois eurent vu les éclairs, entendu le tonnerre sortir de vos armes et jeter la mort dans leurs rangs, ils se sauvèrent dans les bois où nos guerriers les poursuivirent bien loin. Je me souviens d'avoir entendu raconter cette victoire par mon père lorsque, à son retour, il suspendit au poteau du ouigouam, les scalps des ennemis qu'il avait tués."

Au souvenir des exploits de son père, la figure bronzée du Renard-Noir s'anima d'un noble orgueil. Ses yeux, où les lueurs du foyer venaient se réfléchir, semblaient lancer des flammes. Après quelques instant de silence il reprit :

—J'avais continué de croire et mes yeux avaient vu dix fois la neige fondre autour de nos cabanes, lorsque le grand chef blanc vint passer un hiver sous le ouigouam de mon père Darontal. (1) C'était à la suite d'une seconde expédition contre nos ennemis les Iroquois. Elle avait été moins heureuse que la première, et les nôtres avaient été obligés de s'en revenir au pays, après avoir tué pourtant beaucoup d'ennemis. La saison des neiges était proche et nos guerriers n'avaient pas voulu se hasarder à escorter votre capitaine jusqu'à Stadacona. Ils l'avaient décidé à passer l'hiver dans une de leurs bourgades. Votre chef choisit celle de Carhagouba parce que mon père, qui était son ami, l'habitait. C'était le plus grand village des Attignaouantans.

"C'est alors que je le vis, cet illustre capitaine qui savait toutes les choses que le Grand-Esprit peut donner aux hommes de connaître. Depuis longtemps le bruit de son nom et de sa puissance avait frappé l'oreille des femmes, des enfants et des vieux de notre nation, qui ne l'avaient pas encore vu. Toutes les familles de la bourgade allèrent au-devant de lui. Des coureurs nous avaient annoncé d'avance sa prochaine arrivée. Quand il parut nos yeux n'étaient pas assez grands pour le regarder et chacun admirait sa bonne mine, ses armes étranges et terribles et ses riches vêtements.

"Pendant l'hiver qu'il passa sous le ouigouam de mon père, il me prit en amitié, m'apprit à comprendre votre langue, et le soir, à la lueur du feu de la cabane, il commença à m'initier au secret de deviner dans vos livres les signes visibles de la pensée. En retour, je le suivais partout, je prenais soin de ses armes et l'accompagnais à la chasse où je lui étais utile en portant ses munitions et le gibier qu'il tuait.

"Je m'attachai tant à lui que je demandai à mon père d'accompagner le grand capitaine à Stadacona quand le printemps fut revenu. Ce qui me fut permis lorsque le chef blanc eut dit à Darontal qu'il consentait à m'emmener et à me garder avec lui tout le temps que je voudrais.

"Quand la glace qui couvrait les grands lacs se fut en allée, je descendis la longue rivière avec l'escorte qui accompagnait les blancs.

"Durant bien des lunes je demeurai à Stadacona auprès du savant capitaine. J'achevai

(1) On sait que Champlain fut obligé d'hiverner, en 1616, au pays des Hurons, et qu'il y fut l'hôte de l'un des principaux chefs nommé Darontal.

d'apprendre à lire, et, instruit dans votre religion par les robes noires, j'eus la tête lavée par l'eau qui rend chrétien. J'assistai à l'agrandissement du village de Québec et pris part aux travaux que dirigeaient le grand maître qui portait bien son nom puisque celui-ci veut dire *champ fertile*.

"J'avais vu l'été réchauffer vingt-quatre fois la terre, lorsque d'autres blancs, ennemis des vôtres, (1), s'en vinrent déclarer la guerre à nos amis qui, en plus petit nombre et affaiblis par la faim, se rendirent prisonniers aux Yangees (2) qui les emmenèrent tous sur leurs grands canots par delà le vaste lac salé.

"Privé de mon second père, le grand capitaine blanc, et plein de haine contre les étrangers nouveaux venus dont je ne comprenais pas le langage, je m'échappai sur un canot et m'en retournai au pays des Ouendats.

"Ce fut alors que la belle Fleur-d'Etoile (3) se trouva sur le sentier de ma jeunesse. Nous chassions près des bords du lac Ouentaron (4), lorsque la jeune fille m'apparut un soir sur le rivage. Elle venait de se baigner et l'eau ruisselait sur son beau corps, que rougissaient les rayons du soleil couchant. J'avais déjà remarqué Fleur-d'Etoile entre toutes les vierges du village de Teanaustayé, et chaque fois que je l'avais rencontrée mon cœur avait battu plus vite. Je m'approchai d'elle et lui dis : "Fleur-d'Etoile veut-elle être la femme du Renard-Noir ?" Elle sourit et me répondit : "Fleur-d'Etoile sera bien heureuse d'habiter le même ouigouam que le Renard-Noir, si le jeune guerrier peut se rendre à la nage jusqu'à l'autre côté du lac et revenir de même sans s'arrêter. Fleur-d'Etoile aime les hommes braves et forts."

"Je regardai la distance à parcourir. Elle était longue ; mais Fleur-d'Etoile était si belle ! Je me jetai dans le lac en nageant vers la rive opposée de l'anse où nous étions. La jeune fille battit des mains. Mes forces s'accrurent.

"Le soleil venait de tomber derrière les grands arbres, et la nuit s'élevait de la terre vers les cieux encore éclairés. Je nageai longtemps et quand j'atteignis l'autre rive, les ailes du soir planaient au-dessus du lac. Je n'en retrouvai plus Fleur-d'Etoile à l'endroit où je l'avais laissée, mais je me guidai sur sa voix pour revenir. Dès qu'elle avait cessé de me voir, elle avait commencé un chant vif et sonore dont les notes légères, traversant l'espace, venaient frapper joyeusement mon oreille et augmenter ma vigueur.

"Je nageais depuis longtemps. Mes forces commençaient à faiblir, et j'étais encore à quelque distance du rivage et de Fleur-d'Etoile que je commençais d'entrevoir, lorsque son chant cessa tout à coup ; et le bruit d'un corps tombant dans l'eau parvint jusqu'à moi. Inquiet, je me hâtai et fendais l'eau de toutes les forces qui me restaient, lorsque je sentis un corps souple et frais se glisser près du mien. Une main légère s'appuya sur mon épaule, et Fleur-d'Etoile me dit doucement : "Je serai ta femme." Nous gagnâmes ainsi la rive.

"Un même ouigouam abritait le lendemain le Renard-Noir et Fleur-d'Etoile, et comme la mort de mon père, Darontal, ne me retenait plus au village de Carhagouba, je me fis adopter par mes frères de Teanaustayé, bourgade que ma femme, Fleur-d'Etoile, habitait.

"Quatre années plus tard, j'appris que le grand chef blanc, l'ami de notre nation était revenu avec les Français et que les Yangees avaient quitté le pays. Mon désir était de revoir le fameux capitaine ; mais je ne pus descendre le fleuve cet été-là. On disait que les Iroquois nous guettaient au passage. Il fallut attendre la prochaine saison. Hélas ! quand je parvins à Québec le grand chef se mourait. Il apprit que son fils, le Renard-Noir demandait à le voir et me fit venir auprès de lui. Il me parla longtemps : "Ecoute-moi bien, mon fils, me dit-il. Je t'ai instruit dans la religion chrétienne et t'ai appris bien des choses que tes frères ignorent. C'est à toi de continuer mon œuvre auprès d'eux. Pour tirer les tiens de l'ignorance où ils croissent, des missionnaires iront s'établir dans vos bourgades et enseigneront aux Hurons la religion et les coutumes des blancs. Toi, tu en connais tous les avantages et tu devras aider les robes noires dans leurs efforts et faire accepter leur présence au milieu de vos guerriers."

"Il me parla plusieurs fois ainsi et me fit jurer de lui obéir. Après quoi, le grand capitaine parut plus content et son âme partit paisible pour le pays des ombres. (5)

(A continuer.)

(1) Kirk et les troupes anglaises.

(2) Le mot Anglais était trop dur à prononcer pour une bouche sauvage. Aussi les Iroquois et les Hurons disaient-ils *Yangees* ; d'où le mot *Yankees*.

(3) Ce nom que le Renard-Noir donne à la jeune fille est dérivé de celui d'une plante indigène, l'étoile jaune ailée (aster). "La tige de cette plante a environ deux coudées de haut, elle est ronde et fort chargée de feuilles d'un vert obscur. Ses fleurs jaunes sont en étoiles rondes et naissent à l'extrémité de la tige sur des pellicules assez longs." -Charlevoix, tome II.

(4) C'était le nom sauvage du lac aujourd'hui appelé Simcoe.

(5) Chacun sait que Champlain mourut en 1635, précisément cent ans après la découverte du Canada par Cartier.

(1) On sait que les années 1663 et 1664 furent remarquables, au Canada, par les phénomènes célestes et terrestres qui frappèrent d'étonnement et même d'épouvante tous les esprits du temps.

(2) Relation du P. Jérôme Lallement.

(1) Voir les relations du temps.

POUDRE NECTAR, ou Bière de Gingembre en Poudre. Une cuillère à thé de cette Poudre dans un verre d'eau donne un breuvage qui désaltère et rafraîchit mieux que toute autre liqueur connue.

A vendre chez tous les Epiciers, et en gros chez

DUPRESNE & MCGARITY,
No. 221, Rue Notre-Dame.

Une Botte de 25 centins produit 25 verres de Bière.

4-33.4

1873.

NOUVEAUX POËLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHÉZ

L. J. A. SURVEYER,
524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant:

"COOKSHIRK, 21 décembre 1872.

"A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

"Monsieur, — La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très excellent.

Votre etc.,

"S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois; mais comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet.

J. V. MORGAN,
Propriétaire,
4-28- 75, RUE ST. JACQUES, Montréal.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,
SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garants pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer,
Pianos échangés
Orgues à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.
3-44z

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.
Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 tf

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL. 4-25zz

1873.  1873.

Ligne de Vapeurs de la Malle Royale,
DE LA
COMPAGNIE DE NAVIGATION
DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie.
Vap. ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd.
"Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald.
"Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connexion avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m., par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉRÉ.
(Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.
Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.
Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.
Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.
On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.
4-26i R. W. SHEPHERD, Président.

CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Soussigné et endossées "Soumission pour chemin macadamisé," seront reçues à ce bureau, jusqu'au DOUZIÈME JOUR D'AOUT, courant, à MIDI, pour la construction d'un chemin macadamisé, formant un prolongement de la rue St. Patrice, à partir de la ligne des tuyaux de l'aqueduc jusqu'à l'écluse de la Côte St. Paul.

On pourra voir les plans et devis au bureau du Canal, Montréal, le et après le 4 courant, et où l'on pourra se procurer des formules imprimées de soumissions.

Les signatures de deux personnes solvables domiciliées dans la Puissance, et consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas, néanmoins, d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 2 Août, 1873. 4-32c

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.
(Établi en 1854.)

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous; aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

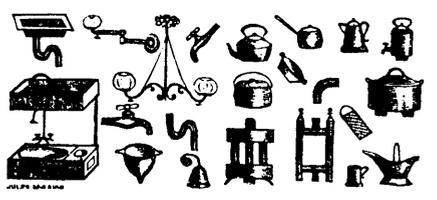
Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. F. DESBARATS,
Éditeur-Propriétaire.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-20zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

GEORGE YON,
MARCHAND DE POELES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensils nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13x.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE "THE COOKS' FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38zz.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIÈME JOUR D'AOUT courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 1er Août, 1873. 4-32c

LOTTERIE VILLE-MARIE.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETTS A \$1.00 CHAQUE.

Priz. Valeur.

Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] 5,000 00
loyer annuel: \$500.

Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tan-neries] \$700 chaque. 1,400 00

Huit lots de terre [Chemin Ste. Catherine] \$300 chaque. 2,400 00

Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] \$150 chaque. 7,200 00

Un prix en Or de mille piastres. 1,000 00

Cinquante prix de \$50 chaque. 2,500 00

Cent prix de \$5 chaque. 500 00

Deux cents prix de \$3 chaque. 600 00

Six cents prix de \$1 chaque. 600 00

Mille dix prix valant.....\$21,200 00

DONS:

1—A l'Évêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00

2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes. 1,000 00

3—Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul]. 1,000 00

4—Aux Sœurs du Bon Pasteur. 500 00

5—Aux Jésuites. 500 00

6—Aux Oblats. 500 00

7—Aux Sœurs de la Providence. 500 00

8—Aux Sœurs de la Miséricorde. 500 00

9—A la Colonie Populaire. 500 00

\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETTS.
20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à
G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 tf
Montréal, 22 janvier.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.
4-27zz

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an
PAR NUMERO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnées, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1—COTE DE LA PLACE D'ARMES—1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319—RUE ST. ANTOINE—319

MONTREAL.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Joudis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année.
Aux États-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTHO-LITHOGRAPHES
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes }
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. } MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.

AGENCE GENERALE:

1—COTE DE LA PLACE D'ARMES—1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319—RUE ST. ANTOINE—319

MONTREAL.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Joudis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année.
Aux États-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTHO-LITHOGRAPHES
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes }
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. } MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE "THE COOKS' FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38zz.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIÈME JOUR D'AOUT courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 1er Août, 1873. 4-32c

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE "THE COOKS' FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38zz.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIÈME JOUR D'AOUT courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 1er Août, 1873. 4-32c

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE "THE COOKS' FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38zz.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIÈME JOUR D'AOUT courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 1er Août, 1873. 4-32c

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE "THE COOKS' FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38zz.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIÈME JOUR D'AOUT courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 1er Août, 1873. 4-32c